

Insee Conjoncture

Bretagne



N° 10

Mai 2016

Le bilan économique
2015 : année de reprise en Bretagne
malgré quelques points noirs

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Draaf et Dreal. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



DIRECCTE
Direction régionale
des Entreprises
de la Concurrence
de la Consommation
du Travail et de l'Emploi



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
Draaf Bretagne
Direction régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture
et de la Forêt



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
BRETAGNE

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	
2015 : année de reprise en Bretagne malgré quelques points noirs	4
Cadrage national	
L'économie française accélère en 2015	5
Emploi salarié	
L'emploi redémarre en 2015 en Bretagne	6
Chômage et politique d'emploi	
Hausse modérée du nombre de demandeurs d'emploi	10
Démographie des entreprises	
Moins de nouveaux micro-entrepreneurs, mais davantage de nouvelles sociétés et d'entreprises individuelles	12
Bilan annuel des entreprises	
En Bretagne, l'année 2015 aura été, dans l'ensemble, assez conforme aux prévisions avec une activité qui, globalement, s'est légèrement améliorée	14
Crédits bancaires	
Progression sensible des crédits à l'habitat et recul des crédits à court terme	16
Difficultés sociales	
Les dépôts de dossiers de surendettement ont diminué en 2015	18
Nouvelle hausse du nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active	20
Agriculture	
Un climat de crise	22
Construction	
Léger redémarrage en 2015	24
Tourisme	
La clientèle française dynamise la fréquentation touristique en 2015	26
Transport	
Reprise des immatriculations et du trafic aérien de passagers	28
Fiches départementales	
Côtes-d'Armor	30
Finistère	32
Ille-et-Vilaine	34
Morbihan	36
Pour en savoir plus	38
Définitions	39

Synthèse régionale

2015 : année de reprise en Bretagne malgré quelques points noirs

Les perspectives encourageantes observées début 2015 se sont confirmées. L'emploi redémarre en Bretagne et les indicateurs conjoncturels pour la démographie d'entreprises, la construction et le tourisme sont mieux orientés qu'en moyenne nationale. Toutefois, quelques points noirs subsistent avec des secteurs d'activité toujours en difficulté face à l'emploi, une demande d'emploi qui a continué de croître et une crise agricole qui s'est poursuivie.

Valérie Molina, Insee

Dans un contexte économique de reprise en Europe et d'accélération en France, l'activité bretonne s'améliore. Les perspectives des entreprises restent globalement mieux orientées qu'avant, avec en particulier un chiffre d'affaires qui continue sa progression dans les services marchands et qui repart dans l'industrie.

L'emploi redémarre après trois ans de baisse

Après trois années de baisse et 14 000 emplois détruits entre 2012 et 2014, la Bretagne crée plus de 5 000 emplois en 2015. L'emploi progresse ainsi de 0,7 %, plus fortement qu'en moyenne nationale (+0,5 %). Le tertiaire marchand porte l'ensemble de ces créations avec une augmentation de 4 700 emplois dans les services hors intérim, de 2 400 emplois dans l'intérim et de 300 emplois dans le commerce. Ce dernier secteur repart ainsi à la hausse après trois années de repli.

Des indicateurs conjoncturels bien orientés, et mieux qu'en moyenne nationale

En 2015, près de 5 500 nouvelles sociétés et 5 300 entreprises individuelles sont créées. En parallèle, le nombre de défaillances d'entreprises diminue en Bretagne (-9 %) alors qu'il est en hausse en France métropolitaine (+1,3 %).

Le secteur de la construction semble également montrer des signes de rebond. En 2015, le nombre de permis de construire progresse de 10,9 % et celui des mises en chantiers de 5,7 %. Ce redémarrage est plus important qu'en moyenne nationale (respectivement +3,8 % et +1,6 %).

Par ailleurs, les immatriculations de véhicules neufs et le trafic aérien de passagers progressent.

Enfin, la fréquentation touristique poursuit la tendance observée depuis 2012 et continue d'être soutenue en 2015, à la fois dans les hôtels et les campings, et avec des résultats meilleurs qu'en moyenne

nationale. Ainsi, le nombre de nuitées progresse de 5,1 % dans les hôtels et de 5,9 % dans les campings (France métropolitaine : +1,8 % et +2,9 %).

Mais des points noirs subsistent

En 2015, malgré un redressement des permis de construire et des mises en chantier, le secteur de la construction a vu ses effectifs baisser pour la septième année consécutive (-1 000). La fabrication de matériels de transport a également détruit des emplois (-400). Depuis fin 2007, ces deux secteurs ont respectivement perdu 10 700 et 5 500 emplois.

De plus, les 5 000 créations d'emplois observées en 2015 n'ont pas permis d'absorber les arrivées sur le marché du travail. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi continue sa progression en Bretagne : +2,9 % en catégorie A (France métropolitaine : +2,4 %) et +6,4 % en catégories A, B et C (France métropolitaine : +4,9 %). Comme pour les années précédentes, les demandeurs d'emploi de longue durée et ceux de 50 ans ou plus sont les plus impactés.

Enfin, 2015 est une année de crise agricole, notamment pour l'élevage avec les baisses du prix du porc et des bovins. La conjoncture est également difficile pour le lait avec la fin des quotas laitiers.

La Bretagne reste toujours parmi les régions les moins touchées par le chômage et les difficultés sociales

En Bretagne, le taux de chômage figure toujours parmi les moins élevés de toutes les régions. Seule l'Île-de-France a un taux inférieur au taux breton. Ainsi fin 2015, 8,9 % de la population active est au chômage dans la région contre 10 % en moyenne en France métropolitaine.

La Bretagne est également moins exposée aux difficultés sociales. Ainsi, malgré une forte augmentation du nombre de foyers allocataires du RSA (+5,8 % contre +4,5 % en moyenne nationale), la

Bretagne ne concentre que 3,6 % des allocataires de France métropolitaine alors qu'elle regroupe 5,1 % de la population. De même, elle ne représente que 4,4 % des dossiers de surendettement. Ces derniers ont d'ailleurs diminué de 3,6 % en 2015 (France entière : -5,9 %).

Les disparités départementales perdurent

L'embellie économique est plus mesurée dans le département du Finistère où l'emploi ne progresse que de 0,2 %, notamment en raison des pertes dans l'industrie agroalimentaire. Comme les années passées, l'Ille-et-Vilaine bénéficie de la meilleure situation économique. En effet, l'emploi y progresse de 1,1 % malgré les pertes d'emploi dans le secteur de la fabrication de matériels de transport. L'Ille-et-Vilaine est toujours le département breton avec le taux de chômage le plus faible (8,0 % de la population active).

Une amorce de la baisse de la demande d'emploi au 1^{er} trimestre 2016

Les perspectives pour 2016 restent encourageantes puisqu'au premier trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi baisse, de 1,6 % en catégorie A et de 0,1 % en catégorie A,B et C (France métropolitaine, respectivement -1,4 % et -0,4 %).

En parallèle, les créations d'entreprises, y compris micro-entrepreneurs, augmentent de 5,8 % et les défaillances d'entreprise diminuent de 5,2 % (France métropolitaine, respectivement +5,1 % et -3,1 %). Les nombres de logements autorisés (+9,5 %) et de logements commencés (+2,2 %) continuent également de croître plus rapidement qu'en France métropolitaine (respectivement +1,8 % et +0,7 %).

Enfin, la fréquentation touristique progresse de 5 % dans les hôtels bretons. ■

Cadrage national

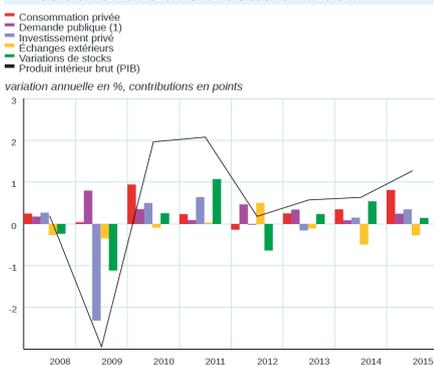
L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+ 2,0 % après + 2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+ 2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+ 2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 1,6 % après + 0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle - notamment la mise en place d'un quantitative easing - de la Banque centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud.

1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



L'économie française accélère en 2015

Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de + 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+ 1,5 % après + 0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+ 1,4 % après + 1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (- 3,8 % après - 5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+ 2,8 % après + 1,6 %), tandis que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (- 0,8 % après - 3,5 %). Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (- 0,3 point) qu'en 2014 (- 0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+ 0,1 point).

L'emploi total augmente

Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié SMNA s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+ 0,5 %).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement par rapport à 2014 (+ 0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de Brent. De plus, les revenus d'activité augmentent

fortement (+ 1,7 % après + 0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : + 1,6 % après + 0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %).

2 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2015 en milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
	2013	2014	2015		
Produit intérieur brut (PIB)	0,6	0,6	1,3	2 181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	- 2,1
Consommation effective des ménages, dont :	0,7	0,9	1,6	1 540,7	1,1
- dépense des ménages	0,5	0,7	1,5	1 156,0	0,8
- dépense individualisable des administrations et des ISBLSM*	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	- 0,1	1,0	182,7	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	- 0,8	- 0,3	1,0	469,2	0,2
- entreprises non financières	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
- ménages	- 0,5	- 3,5	- 0,8	107,6	0,0
- administrations publiques	- 0,7	- 5,7	- 3,8	75,3	- 0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

Note : les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés.

* ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi salarié

L'emploi redémarre en 2015 en Bretagne

Après trois années de baisse, l'emploi salarié privé repart à la hausse en 2015. La situation en Bretagne est dans l'ensemble plus favorable qu'au niveau national. La dégradation dans la construction ralentit mais l'industrie perd à nouveau des emplois, y compris dans l'agroalimentaire. Dans le tertiaire marchand, en revanche, l'emploi progresse dans tous les secteurs, y compris dans le commerce qui montre des signes de reprise. L'intérim progresse fortement.

Hervé Bovi, Insee - Luc Goutard, Direccte

En 2015, 5 200 emplois ont été créés dans les secteurs principalement marchands en Bretagne. En un an, l'emploi a crû de 0,7 % dans la région contre 0,5 % en France métropolitaine (*figures 1 et 3*). Après trois années de baisse au cours desquelles 14 000 emplois ont été détruits, l'emploi régional repart à la hausse en 2015. Dans beaucoup de secteurs, l'évolution de l'emploi est plus favorable en Bretagne qu'en France métropolitaine.

L'industrie continue à perdre des emplois

En 2015, pour la quatrième année consécutive, l'emploi industriel se contracte en Bretagne (*figures 2 et 4*). Sur l'année, on observe une diminution de plus de 1 200 emplois correspondant à une baisse de 0,7 % du nombre total d'emplois. Cette évolution est néanmoins moins défavorable qu'au niveau national, où les effectifs dans l'industrie enregistrent un repli de 1,2 %.

Le léger rebond observé en 2014 dans l'agroalimentaire ne s'est pas prolongé. Le secteur perd une centaine d'emplois, ce qui correspond à une diminution de 0,1 % sur un an. En France métropolitaine, le secteur progresse de 0,3 %. La légère augmentation de l'intérim de 0,4 % dans le secteur ne suffit pas à donner une impulsion positive à l'agroalimentaire. Le secteur de la conservation et transformation de poisson, de crustacés et de mollusques connaît notamment des difficultés, avec par exemple, la fermeture programmée du site Marine Harvest de Poullaouen, alors que le secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires reste plutôt dynamique. Seuls le Finistère et dans une moindre mesure le Morbihan perdent des emplois dans l'agroalimentaire (respectivement -2,0 % et -0,2 %), alors que les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine connaissent une évolution favorable de l'emploi salarié.

Tous les autres secteurs industriels perdent

également des emplois en 2015. La fabrication de matériels de transport est particulièrement touchée, avec 410 emplois détruits sur un an, essentiellement dans l'automobile, soit une baisse de 4 %. Le repli est moins fort en France métropolitaine (-1,6 %).

L'emploi régional recule de 1,1 % en 2015 dans la fabrication d'autres produits industriels, avec la destruction de 680 emplois alors qu'il diminue de 1,7 % au niveau national.

Le secteur cokéfaction, raffinage perd une dizaine d'emplois (-0,1 %), alors que le secteur fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et fabrication de machines recule de 0,3 %. L'emploi diminue de 1,9 % en France métropolitaine dans ce secteur.

Les pertes d'emplois ralentissent dans la construction

Depuis 2009, le secteur de la construction est en difficulté dans la région, davantage qu'au niveau national. Toutefois, en 2015, le nombre de mises en chantier de logements neufs est en hausse de 5,7 % en Bretagne, et les ventes de logements neufs augmentent également fortement. Ces évolutions positives ne permettent pas encore de stopper l'hémorragie de l'emploi salarié dans la construction, mais les pertes sont plus limitées. Le secteur perd ainsi 1 000 emplois en Bretagne en 2015, correspondant à un recul de 1,4 %. La maçonnerie et le gros œuvre, ainsi que la construction de routes et de voies ferrées sont particulièrement touchés par cette nouvelle baisse. Cette évolution porte à plus de 11 000 le nombre d'emplois perdus dans la construction depuis fin 2008. Néanmoins l'emploi intérimaire, en forte progression dans le secteur (+13,8 %), limite la baisse de l'emploi à 0,3 % sur un an et confirme les perspectives plus favorables pour 2016. En 2015, la baisse dans la construction au sein de la région est moins défavorable que celle en France métropolitaine (-2,6 %).

Le tertiaire marchand poursuit son embellie

Dans le tertiaire marchand, les créations d'emplois observées depuis le second semestre 2013 accélèrent en 2015 : l'emploi salarié croît de 1,6 % en Bretagne dans le secteur. Cette augmentation est légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+1,4 %). Sur un an, ce sont ainsi 7 400 emplois qui sont créés dans la région, dont 2 400 dans l'intérim. Hors intérim, la hausse de l'emploi dans le secteur est de 1,1 %.

Le commerce connaît un léger mieux

Après trois années de baisse, l'emploi salarié dans le commerce repart en légère hausse en 2015. Il gagne 290 emplois en un an dans la région, correspondant à une progression de 0,2 %. Cette reprise n'est néanmoins perceptible que dans le Morbihan, où le secteur gagne 480 emplois (+1,4 %). L'emploi salarié dans le commerce est quasiment stable dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, mais il diminue en Ille-et-Vilaine de 0,4 %. Le commerce de détail rebondit nettement, alors que le commerce de gros est moins bien orienté, sauf pour le secteur des produits alimentaires, des boissons et du tabac. En France métropolitaine, l'emploi progresse de 0,8 % dans le secteur.

Les services marchands hors intérim dopent l'emploi régional

Après le rebond observé en 2014, les services marchands hors intérim progressent encore en 2015 avec une hausse de 1,6 %. Plus de 4 700 emplois sont ainsi créés dans la région en un an. Après trois années de baisse, l'emploi salarié dans le secteur des transports et de l'entreposage repart à la hausse en 2015. Le secteur gagne ainsi plus de 1 000 emplois sur un an (+1,7 %). Ce rebond est porté par l'entreposage, les transports terrestres et par conduite restant mal

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
		Bretagne	Bretagne	Bretagne	France métropolitaine
Industrie	169,0	-0,7	-1,2	-0,8	-1,2
Industrie agro-alimentaire	67,5	-0,1	0,3	-0,3	-0,2
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	13,1	-0,1	-0,2	0,3	0,3
Biens d'équipement	17,9	-0,3	-1,9	-0,7	-1,6
Matériels de transport	9,9	-4,0	-1,6	-5,0	-1,3
Autres branches industrielles	60,6	-1,1	-1,7	-0,9	-1,8
Construction	69,0	-1,4	-2,6	-2,0	-1,6
Tertiaire marchand	475,3	1,6	1,4	0,7	0,4
Commerce	147,7	0,2	0,8	-0,0	-0,0
Transports	59,0	1,7	0,2	0,2	-0,0
Hébergement - restauration	42,5	1,9	2,0	0,6	1,1
Information - communication	27,0	1,2	0,7	0,9	0,6
Services financiers	32,1	0,9	1,1	1,3	0,6
Services immobiliers	7,5	2,3	0,9	-0,0	-0,1
Services aux entreprises	90,4	2,2	3,0	2,3	1,3
Services aux ménages	36,7	0,4	0,3	0,5	-0,6
Intérim	32,4	8,1	9,4	1,3	1,5
Total	713,2	0,7	0,5	0,1	-0,1

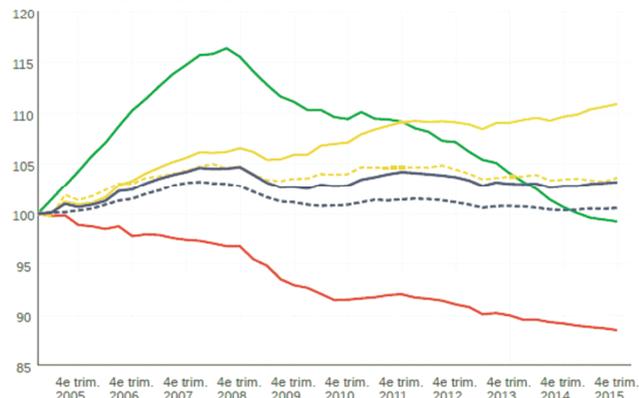
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bretagne

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bretagne

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Bretagne
- Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



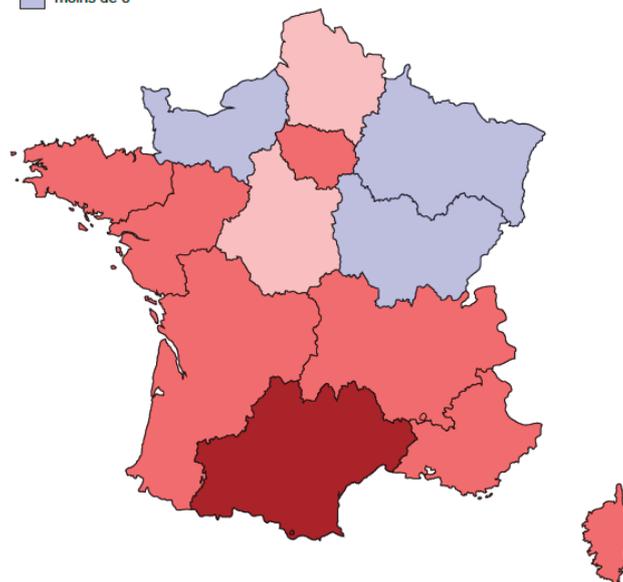
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution régionale de l'emploi salarié

France métropolitaine : 0,5 %
 Glissement annuel 2015-2014 (en %)

- 1 et plus
- de 0,5 à moins de 1
- de 0 à moins de 0,5
- moins de 0



©IGN-Insee 2016

Note : données CVS.
 Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution annuelle 2014-2015 de l'emploi salarié en Bretagne

Données CVS, en %



Note : les intérimaires sont affectés au secteur dans lequel ils effectuent leur mission.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs
 Source : Insee, estimations d'emploi

orientés. Le secteur ne progresse que de 0,2 % en France métropolitaine.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration, profitant notamment d'une météo plutôt favorable en 2015, crée près de 800 emplois, augmentant ainsi de 1,9 % sur un an. La progression est particulièrement marquée dans la restauration, mais l'hébergement tire également son épingle du jeu. Globalement, le secteur progresse dans tous les départements, mais plus particulièrement dans le Finistère qui concentre plus de la moitié des emplois créés. L'évolution du secteur dans la région est proche de celle observée au niveau national (+ 2,0 %).

Les services aux entreprises, hors intérim, contribuent fortement à la dynamique des services marchands. L'emploi salarié dans le secteur gagne près de 2 000 emplois en Bretagne en 2015. La progression de 2,2 % du secteur en Bretagne reste toutefois inférieure à celle constatée en France métropolitaine (+ 3,0 %).

Les activités immobilières enregistrent également une hausse soutenue de 2,3 % de l'emploi salarié, créant ainsi 170 emplois sur un an. Le secteur ne progresse que de 0,9 % au niveau national.

Le secteur de l'information et de la communication crée 310 emplois en 2015, poursuivant la croissance observée les années antérieures. La hausse est plus forte

que pour l'ensemble de la France métropolitaine (+ 1,2 % contre + 0,7 %).

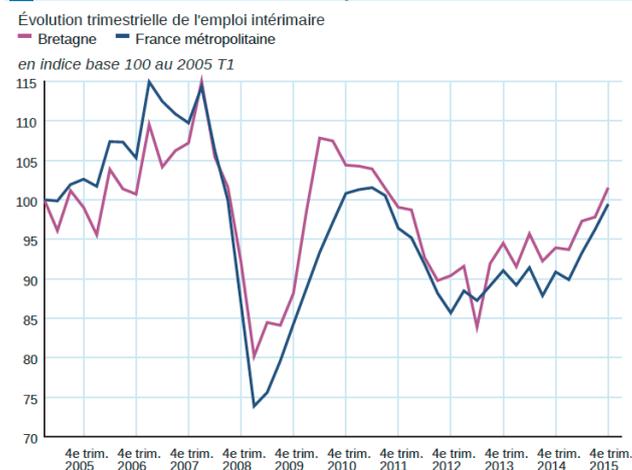
Les activités financières et d'assurance poursuivent leur progression, créant 300 emplois en 2015. Avec une hausse de 0,9 % sur un an, le secteur est l'un des moins dynamiques des services marchands.

Les pertes d'emplois du quatrième trimestre limitent la hausse annuelle de l'emploi salarié dans les services aux ménages. Sur un an, celui-ci croît de 160 emplois en 2015, soit une progression de 0,4 %.

La reprise de l'intérim atténuée les pertes d'emploi dans l'industrie et la construction

L'évolution de l'activité intérimaire est sensible aux variations de l'activité économique. Ainsi, même s'il ne représente que 4,5 % des emplois des secteurs principalement marchands, l'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi. L'année 2015 marque le redressement de l'intérim après un an et demi d'évolutions erratiques. L'emploi intérimaire s'est notamment amélioré au 2^e trimestre (+ 3,9 %) et au 4^e trimestre (+ 3,8 %). Au total, la progression atteint 8,1 % sur un an, la plus forte hausse étant enregistrée dans le département d'Ille-et-Vilaine (+ 15,2 %). En France métropolitaine, l'intérim croît également (+ 9,4 %). À la fin de l'année, 32 400 salariés sont intérimaires en Bretagne. Ce niveau est nettement supérieur au point bas du 2^e trimestre 2013 (26 800 intérimaires) et se rapproche de son niveau élevé (34 300 intérimaires) du 3^e trimestre 2010.

5 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Le regain de l'activité intérimaire contribue pour près de la moitié à la hausse du nombre total d'emplois salariés dans la région. Ainsi, 2 400 emplois ont été créés sous la forme intérimaire et 2 800 en emploi direct. Dans le secteur secondaire (industries manufacturières et construction), les créations d'emplois intérimaires limitent les pertes de l'emploi total sur l'ensemble de l'année. Le recours à l'intérim a ainsi augmenté dans les industries non agroalimentaires (+1 100, soit + 15,2 %), compensant quasiment la suppression de 1 200 emplois directs. Dans le même temps, l'intérim dans la construction a créé 800 emplois (+ 15 %). Cette progression s'est réalisée au cours du second semestre de l'année. Elle atténue fortement les pertes d'emploi du secteur (- 1 000 emplois directs et seulement - 200 en intégrant l'intérim). Par contre, l'emploi intérimaire dans l'agroalimentaire est resté relativement stable entre les 4^e trimestres 2014 et 2015 (+ 40, soit + 0,4 %). Cette faible variation a peu d'effet sur l'évolution de l'emploi total de ce secteur, même si l'industrie agroalimentaire emploie à elle seule 28 % des intérimaires de la région. Enfin, l'intérim progresse dans le secteur tertiaire marchand (+ 450 soit + 5,9 %). Le recours à l'intérim restant faible dans le tertiaire, cette évolution n'a pas d'effet notable sur l'évolution globale de l'emploi.

Chômage et politique d'emploi

Hausse modérée du nombre de demandeurs d'emploi

La Bretagne connaît en 2015 une poursuite de la hausse de la demande d'emploi, plus modérée qu'en 2014, mais supérieure à la moyenne nationale. Les seniors et les chômeurs de longue durée sont les plus impactés. Cependant, le taux de chômage breton demeure toujours parmi les plus faibles des régions françaises. Dans ce contexte d'un marché du travail difficile, le nombre de bénéficiaires des mesures d'accompagnement et d'aides à l'emploi reste élevé.

Luc Goutard, Direccte

Quasi-stabilité du taux de chômage

En Bretagne, le taux de chômage s'élève à 8,9 % fin 2015, soit 0,1 point de moins que fin 2014. Ex-aequo avec les Pays de la Loire et la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes et juste derrière l'Île-de-France, la Bretagne figure toujours parmi les régions ayant le plus faible taux de chômage. En France métropolitaine, le taux de chômage a également diminué de 0,1 point dans l'année et s'établit à 10 % de la population active au 4^e trimestre 2015 (*figure 1*).

À l'échelon infrarégional, l'Ille-et-Vilaine connaît la situation la plus favorable avec un taux de chômage de 8 % et une baisse de 0,2 point. Le Morbihan est le département le plus touché (9,5 %), les Côtes-d'Armor et le Finistère étant dans une situation intermédiaire avec un taux égal à 9,2 % (*figure 2*). Au niveau des zones d'emploi, le taux de chômage le plus faible se situe dans la zone d'emploi de Vitré (5,5 %) et le plus élevé dans celle de Guingamp (10,6 %). La baisse ou la stabilité du taux de chômage concerne l'ensemble des 18 zones d'emploi bretonnes.

Poursuite de la hausse de la demande d'emploi

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A) a augmenté de 2,9 % en Bretagne pour atteindre 159 700 personnes (*figure 3*). Cette hausse s'est infléchi par rapport à la croissance de l'année 2014 (+ 6,1 %). En France métropolitaine, l'augmentation est légèrement moindre (+ 2,4 %). Les quatre départements bretons enregistrent des hausses de la demande d'emploi de catégorie A. Avec une progression de 1,5 %, l'Ille-et-Vilaine est le seul département de la région à se situer

en dessous des moyennes régionale et nationale. Dans les autres départements, les hausses varient de 3,1 % dans le Finistère à 3,8 % dans le Morbihan.

Le nombre d'inscrits en catégories A, B ou C, c'est-à-dire y compris les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite dans le mois de référence, s'élève à 267 900 personnes, soit environ 16 000 de plus qu'en fin d'année 2014. La demande d'emploi globale a ainsi connu une hausse de 6,4 % sur un an, supérieure de 1,5 point au niveau national (+ 4,9 %). La hausse est plus importante pour les femmes (+ 7,3 %) que pour les hommes (+ 5,3 %). Au niveau départemental, les augmentations se situent entre 6,0 % dans les Côtes-d'Armor et le Finistère et 6,7 % en Ille-et-Vilaine. La progression est très légèrement inférieure à celle de l'année 2014 (+ 7,2 %), elle a notamment été plus modérée au cours du troisième trimestre.

Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée

Les difficultés persistantes sur le marché du travail rendent difficile le retour à l'emploi, impactant fortement la demande d'emploi de longue durée. Ainsi, 118 100 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégories A, B ou C depuis plus d'un an. Leur nombre a augmenté de 13,1 % sur un an. En fin d'année 2015, les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 44,1 % du total des demandeurs d'emploi, soit 2,6 points de plus qu'en 2014.

Comme ces dernières années, la dégradation affecte particulièrement les seniors. Fin 2015, la Bretagne compte 59 500 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus inscrits en catégories A, B ou C. Leur effectif a ainsi augmenté de 10,5 % en un an (+ 9,1 % en 2014). Ils représentent ainsi 22,2 % de l'ensemble des demandeurs, soit 0,8 point de plus en un an.

La demande d'emploi des jeunes tend à se stabiliser. Au total, fin décembre, 43 000 personnes âgées de moins de 25 ans sont inscrites en catégories A, B ou C. En un an, leur effectif a augmenté de 2,4 %, soit 4 points de moins que pour l'ensemble des publics. Le nombre de jeunes inscrits en catégorie A diminue même sensiblement (- 1,8 %), grâce à un troisième trimestre plus favorable.

Hausse des bénéficiaires des mesures d'accompagnement et d'aides à l'emploi

Dans la continuité des deux dernières années, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés (*figure 4*) est en augmentation en 2015 en Bretagne, même si les entrées dans certains dispositifs se réduisent.

L'emploi d'avenir est un contrat d'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. En 2015, les entrées dans cette mesure, au nombre de 2 540, sont en baisse par rapport à 2013 et 2014 (années de déploiement). Mais du fait de la durée de ce type de contrat, pouvant aller jusqu'à 36 mois, le nombre de bénéficiaires continue de croître. Ainsi, 4 050 jeunes bénéficient de ce dispositif fin décembre 2015, ils étaient 3 770 un an auparavant.

Le contrat unique d'insertion (CUI) est un contrat qui associe formation et aide financière pour faciliter l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles d'accès à l'emploi. Dans le secteur marchand, le nombre d'embauches de contrats initiative emploi (CUI-CIE) a fortement augmenté, 4 280 recrutements, contre environ 1 800 entrées annuelles les deux années précédentes, sous l'effet du

nouveau dispositif CIE-starter consistant en une hausse de l'aide financière allouée pour l'embauche de jeunes de moins de 30 ans. Dans le secteur non marchand, malgré un recrutement en baisse (10 600 nouvelles entrées dans l'année en contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE) faisant suite à 12 360 entrées en 2014), les bénéficiaires sont plus nombreux. Ils sont passés de 8 670 à 9 600 entre décembre 2014 et décembre 2015.

En ce qui concerne l'apprentissage, contrat de travail dont la spécificité est l'alternance de périodes en organisme de formation et de périodes de travail en entreprise, les recrutements sont en hausse en 2015 dans le secteur privé. Le nombre total d'entrées atteint 12 350, soit une hausse de 10,2 %. Dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage pour former 500 000 apprentis d'ici à 2017, le gouvernement a mis en place différentes

mesures pour favoriser les embauches. Ainsi, la création au 1^{er} juin 2015 d'une aide, complétant les dispositifs existants, en faveur des très petites entreprises embauchant de jeunes apprentis et la simplification de la procédure d'embauche d'apprentis pour les travaux dits dangereux ont sans doute contribué à cette amélioration. ■

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage par département

en % de la population active

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
Côtes-d'Armor	9,2	9,1	9,2	9,2	9,2	0,0
Finistère	9,3	9,1	9,2	9,4	9,2	-0,1
Ille-et-Vilaine	8,2	8,1	8,0	8,1	8,0	-0,2
Morbihan	9,6	9,4	9,5	9,6	9,5	-0,1
Bretagne	9,0	8,8	8,9	9,0	8,9	-0,1
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

p : données provisoires.

Notes : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	129,7	84,5	5,3	2,0
Femmes	138,2	75,2	7,3	4,0
Moins de 25 ans	43,0	25,4	2,4	-1,8
25 à 49 ans	165,4	95,4	6,0	2,0
50 ans ou plus	59,5	38,9	10,5	8,8
Inscrits depuis un an ou plus	118,1	nd	13,1	nd
Bretagne	267,9	159,7	6,4	2,9
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2014	2015 (p)	Évolution 2015/2014 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	11 208	12 351	10,2
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	1 841	4 283	132,6
Emplois d'avenir	461	419	-9,1
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	12 355	10 596	-14,2
Emplois d'avenir	2 631	2 120	-19,4
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	7 525	5 433	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : DARES.

Démographie des entreprises

Moins de nouveaux micro-entrepreneurs, mais davantage de nouvelles sociétés et d'entreprises individuelles

Comme en France métropolitaine, la création d'entreprise est en recul en 2015 en Bretagne. Ce repli est toutefois en trompe-l'œil car il tient uniquement à la forte baisse des nouvelles micro-entreprises, dont le nombre est au plus bas depuis l'instauration de ce régime. Les créations d'entreprises les plus nombreuses se retrouvent dans les services, tant aux entreprises qu'aux particuliers.

Valérie Molina, Insee

En 2015, la création d'entreprises ne confirme pas sa reprise observée en 2014. Le nombre de créations recule en effet de 4,9 % en Bretagne, les baisses variant selon les départements de 3,2 % dans les Côtes-d'Armor à 6,3 % en Ille-et-Vilaine (*figure 1*). En France métropolitaine, le repli est de 4,7 %.

Progression des créations de sociétés et d'entreprises individuelles

Cette diminution est toutefois essentiellement due aux nouveaux micro-entrepreneurs dont le nombre chute de 24,5 % dans la région. Elle masque donc une forte progression des créations hors micro-entreprises qui augmentent de 17,1 %. Cela concerne notamment les sociétés, généralement créatrices d'emploi, dont le nombre progresse de 3 % en Bretagne et 3,6 % en France métropolitaine. Ainsi, 5 490 sociétés ont été créées en 2015 en Bretagne (*figure 2*). Les créations de sociétés sont en hausse dans tous les départements à l'exception de l'Ille-et-Vilaine. Pour autant, c'est dans ce département que 37 % d'entre elles ont été immatriculées, loin devant le Morbihan et le Finistère (24 % chacun).

Après une année de léger repli, les créations d'entreprises individuelles sont elles aussi en hausse et ceci dans tous les départements. L'augmentation est forte (+ 36,5 %), en particulier dans celui des Côtes-d'Armor qui dépasse les 1 000 créations, ce qui n'était pas arrivé depuis 2008. Au final 5 300 entreprises individuelles ont vu le jour en Bretagne en 2015,

dont 30 % en Ille-et-Vilaine et 26 % dans le Morbihan.

À l'inverse, le nombre de créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur est au plus bas depuis la création du statut en 2009, en Bretagne comme en France métropolitaine. Dans la région en 2015, moins de 7 800 entreprises ont ainsi été créées sous ce régime, soit 24,5 % de moins en un an (France métropolitaine : - 21,1 %). Les créations d'entreprises sous ce régime sont en baisse dans tous les départements. L'Ille-et-Vilaine et le Finistère sont les départements les plus dynamiques avec respectivement 34 % et 29 % des créations.

Plus fortes créations dans les services

Les créations les plus nombreuses sont dans les services : 5 700 entreprises ont en effet vu le jour dans le secteur des services aux entreprises et 4 900 dans celui des services aux particuliers. Ces effectifs sont stables pour le premier secteur (*figure 3*) comme en France métropolitaine, et en baisse de 1,6 % pour le second (France métropolitaine : - 3 %). Dans ces deux secteurs seules les créations sous régime de micro-entrepreneurs sont en diminution. Concernant les services aux particuliers, la baisse est assez marquée dans le Finistère (- 6,5 %) et de moindre ampleur en Ille-et-Vilaine (- 1 %) alors que le nombre de créations augmente dans les deux autres départements. Dans les services aux entreprises, seule l'Ille-et-Vilaine enregistre une baisse de ses créations.

Le secteur commerce, transport, hébergement et restauration a créé pour sa

part 4 700 entreprises, soit 3,6 % de moins en un an (France métropolitaine : - 2,8 %). Dans ce secteur aussi la baisse est uniquement portée par le régime de micro-entrepreneurs. La diminution des créations ne concerne que les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Les plus fortes baisses s'observent dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Ainsi, seulement 1 200 nouvelles entreprises ont été créées dans l'industrie (- 16,5 %, France métropolitaine : - 15,7 %) et 2 100 dans la construction (- 18,4 %, France métropolitaine : - 17 %). Dans ce dernier secteur, la baisse est observée quel que soit le statut de l'entreprise, alors que pour l'industrie la diminution est imputable au régime de micro-entrepreneurs. Ce repli dans la création d'entreprises est observée pour ces deux secteurs dans tous les départements.

Baisse des défaillances d'entreprises

En 2015 en Bretagne, près de 2 600 défaillances d'entreprises ont été enregistrées (*figure 5*). Après une année 2014 en légère hausse, le nombre de défaillances décroît en 2015 (- 9 %) alors qu'il augmente en moyenne nationale (+ 1,3 %). La baisse est visible dans tous les départements, en particulier dans les Côtes-d'Armor (- 23,1 %). Comme en 2014, 40 % de ces défaillances concernent le secteur commerce, transports, hébergement et restauration. La baisse des défaillances concerne tous les secteurs d'activité, à l'exception de l'industrie où elles progressent de 5,1 % (*figure 6*). ■

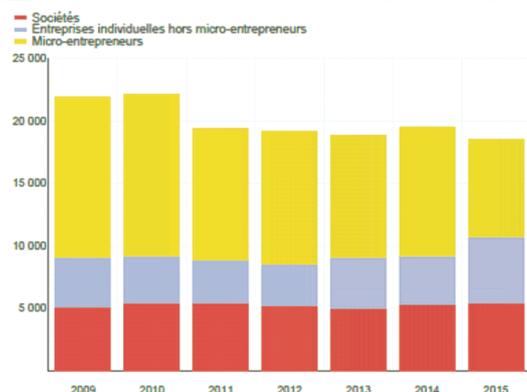
1 Créations d'entreprises par département

en %

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014
Côtes-d'Armor	4,8	127,5	-40,8	3 152	-3,2
Finistère	9,2	26,9	-19,0	4 735	-3,6
Ille-et-Vilaine	-1,6	13,2	-17,9	6 254	-6,3
Morbihan	3,4	32,3	-26,9	4 417	-5,3
Bretagne	3,0	36,5	-24,5	18 558	-4,9
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	509 550	-4,7

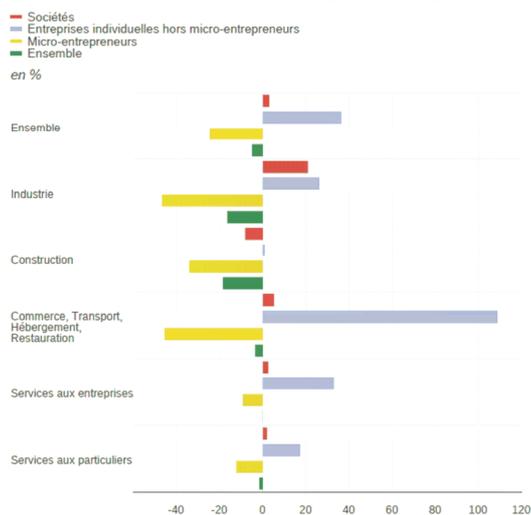
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Bretagne



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

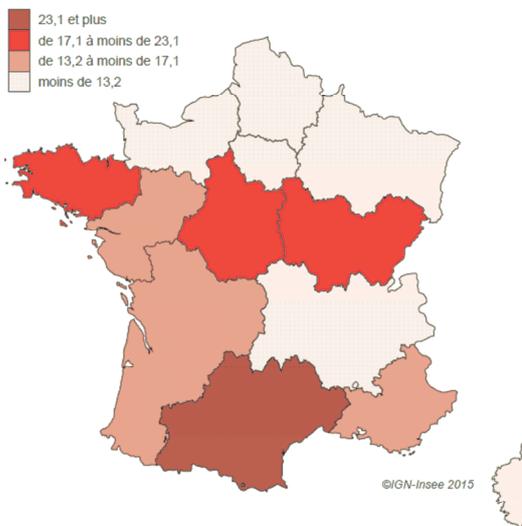
3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Bretagne



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs

France métropolitaine : +13,2%
 Évolution de 2014 à 2015 (en %)



Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs.
 Ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

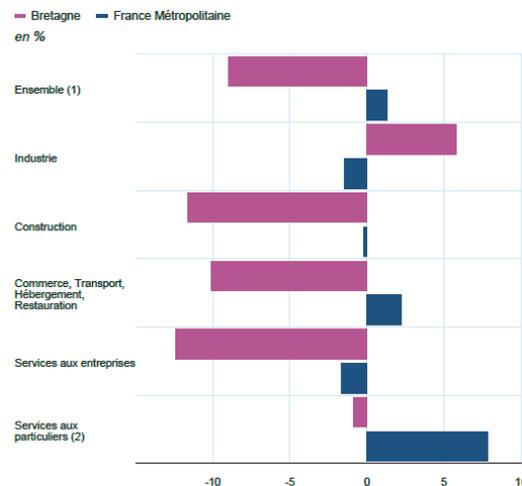
5 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)
Côtes-d'Armor	430	-23,1
Finistère	672	-5,6
Ille-et-Vilaine	765	-7,7
Morbihan	725	-2,9
Bretagne	2 592	-9,0
France métropolitaine	61 758	1,3

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Bretagne



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16).

Bilan annuel des entreprises

En Bretagne, l'année 2015 aura été, dans l'ensemble, assez conforme aux prévisions avec une activité qui, globalement, s'est légèrement améliorée

En 2015, l'industrie a mis fin à 3 années de recul en affichant une petite progression de ses chiffres d'affaires, matérialisant ainsi un début de reprise plus perceptible en fin d'année. Dans les services marchands, la croissance s'est poursuivie avec une augmentation de l'activité plus forte que prévue. À l'inverse, la construction a vu, de nouveau, sa production reculer mais à un rythme moindre qu'en 2014 et donc peut-être annonciateur d'une dernière année de repli. Prévues à la hausse, les dépenses d'investissements se sont sensiblement contractées, hormis dans les services marchands.

Banque de France - Direction des Affaires régionales

Après plusieurs années de baisse le chiffre d'affaires de l'industrie est reparti à la hausse en 2015

En 2015, l'industrie a inversé la tendance baissière qui prévalait depuis 2012 en affichant une petite progression de ses chiffres d'affaires (+ 1,1 % contre - 1,4 % en 2014, - 1,0 % en 2013 et - 0,5 % en 2012) (*figure 1*). Si l'ampleur de cette amélioration s'est avérée un peu en deçà de la prévision émise l'an dernier à pareille époque par les industriels, il est important de souligner que compte tenu d'un indice des prix de production industrielle qui n'a cessé de baisser toute l'année, la hausse enregistrée correspond en réalité à une augmentation plus importante en volume.

Cette hausse a été la résultante des progrès non négligeables intervenus dans le secteur des équipements électriques et au sein des fabrications de matériels de transport qui ont bénéficié, cette année, de l'amélioration, encore timide, intervenue dans l'industrie automobile.

Ce sont les plus petites entreprises qui ont enregistré la progression d'activité la plus importante alors que, à l'inverse, les chiffres d'affaires se sont légèrement repliés dans les entreprises de plus de 500 salariés.

Comme anticipé par les chefs d'entreprise, le chiffre d'affaires global à l'exportation s'est renforcé mais dans des proportions moindres par rapport aux prévisions formulées fin 2014/début 2015. À l'instar de l'évolution observée toutes ces dernières années, la hausse la plus significative a été relevée au sein des entreprises employant moins de 50 salariés.

Infirmant les prévisions optimistes formulées l'an passé (+ 11,3 % escomptés), les dépenses d'investissement ont

baissé de 12 %. Une analyse par taille d'entreprise permet de mettre en perspective que les reculs les plus significatifs sont intervenus dans des entreprises dont les effectifs sont supérieurs à 200 salariés. Dans l'ensemble, les industriels interrogés estiment que leur rentabilité d'exploitation¹ se serait amoindrie en 2015, en raison, principalement, d'une appréciation négative de l'évolution des marges dans les industries alimentaires.

En 2015, le chiffre d'affaires des services marchands a progressé au-delà des prévisions formulées l'an dernier et un peu plus rapidement qu'en 2014

Ce renforcement de l'activité (+ 2,5 % contre + 2,2 % en 2014) s'explique d'abord par les bons résultats du secteur des activités informatiques dont le chiffre d'affaires a continué de se développer de façon beaucoup plus dynamique que ne le laissaient supposer les prévisions formulées l'an dernier à pareille époque. Comme lors de l'exercice précédent, les activités de nettoyage ont apporté une faible contribution à la progression d'ensemble. Le chiffre d'affaires du secteur ingénierie, études techniques a connu un petit recul. Enfin, après avoir stagné lors des deux exercices précédents, celui des transports a un peu diminué, sous l'effet, notamment, de la répercussion de la baisse du prix du gazole.

Après avoir diminué en 2014, un rebond du niveau global des investissements est intervenu, lequel s'avère uniquement imputable au redressement observé au sein des transports puisque, dans le même temps, tous les autres secteurs affichaient un retrait dans ce domaine.

Enfin, considérée dans son ensemble, la rentabilité d'exploitation se serait encore renforcée, 23 % seulement des entreprises sondées estimant que leurs marges se seraient resserrées sur la période.

Sur 2015 et conformément à ce qui avait été anticipé l'an passé, la production du secteur de la construction s'est encore repliée mais à un rythme moindre

Cette diminution a surtout concerné les travaux publics et, à un degré moindre, le bâtiment. Au sein du bâtiment, une nouvelle fois, le gros œuvre a été plus impacté que le second œuvre dont l'activité a plutôt bien résisté.

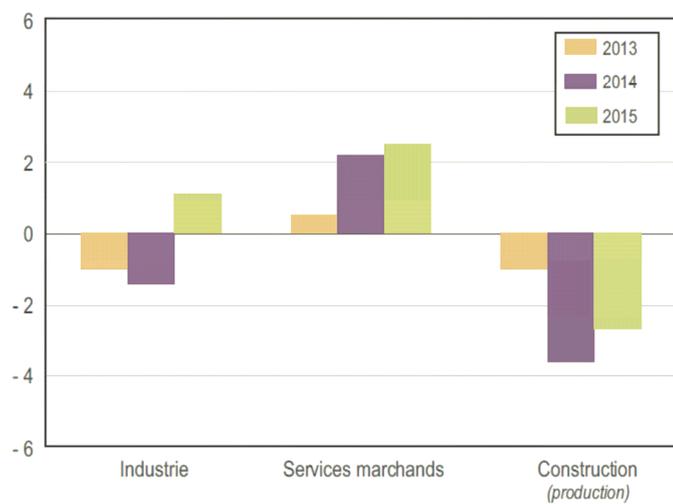
La baisse des prix des devis, qui s'est poursuivie cette année, a contribué à un prolongement de la détérioration des rentabilités d'exploitation, de manière particulièrement marquée pour les travaux publics.

En phase avec ce qui avait été anticipé fin 2014, le repli des dépenses d'investissement a été bien marqué, que ce soit dans le bâtiment ou les travaux publics. ■

1- La rentabilité économique se mesure en rapportant l'Excédent Brut d'Exploitation à la somme des immobilisations brutes corporelles et incorporelles et du Besoin de Fonds de Roulement. La somme au dénominateur est appelée « actif économique » ou « capital économique » : elle représente en effet les moyens engagés par l'entreprise dans les cycles d'exploitation et d'investissement, autrement dit ce dont l'entreprise a besoin pour tourner. Ce taux n'est pas affecté par la structure financière de l'entreprise. Il mesure donc la rentabilité d'exploitation (activité) de l'entreprise indépendamment de son mode de financement.

1 En 2015 l'activité s'est redressée dans l'industrie, a légèrement progressé dans les services marchands mais continue de se replier dans la construction

Variation des chiffres d'affaires par secteur en Bretagne (en %)



Source : Banque de France

Crédits bancaires

Progression sensible des crédits à l'habitat et recul des crédits à court terme

En Bretagne, les encours de crédits entre décembre 2014 et 2015 ont progressé nettement plus rapidement que lors de l'exercice précédent (+ 5,4 % contre + 0,2 %) et à un rythme légèrement supérieur à celui du niveau national (+ 4,6 %). Bien que s'étant un peu réduite (- 0,8 % sur un an), la part des crédits à l'habitat est restée importante en Bretagne (58,0 % du total contre 54,2 % au plan national)

Banque de France - Direction des Affaires Régionales

Plus de 87 milliards d'euros d'encours de crédits

En progression de 4,5 milliards d'euros sur l'année 2015 (contre + 132 millions en 2014), l'encours global des financements, accordés par les établissements de crédit présents dans la région, dépasse les 87 milliards d'euros à la fin décembre 2015. Le poids de la Bretagne dans le total des encours nationaux augmente très légèrement (+ 0,1 point) à 4,9 %. La région occupe toujours la cinquième position derrière l'Île-de-France (32,9 %), Rhône-Alpes (9,5 %), Provence - Alpes - Côte-d'Azur (6,4 %) et les Pays de la Loire (5,2 %) et se situe légèrement devant la région Nord - Pas-de-Calais (4,6 %). Le poids en matière de distribution de crédits apparaît un peu supérieur au poids économique de la région (en 2013, le PIB régional représentait 4,2 % de la richesse nationale), tout en étant en phase avec son poids démographique (5,1 % de la population de la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2015).

Le rythme de progression des crédits distribués par les réseaux mutualistes fortement implantés en Bretagne s'est accentué (+ 2,9 % contre + 0,9 % en 2014). Il convient toutefois de noter que leur part cumulée dans la distribution totale des crédits dans la région a baissé de 1,5 point (60,3 % contre 61,8 % en 2014).

L'ensemble des crédits à l'habitat et des crédits d'équipement totalise 89,3 % de l'encours total au niveau régional (*figure 1*) contre seulement 78,2 % au niveau national (sur un an, l'écart s'est accru de 0,9 point).

Les seuls crédits à l'habitat représentent en Bretagne 58,0 % du total, soit 3,8 points de plus qu'au niveau national mais 0,8 point de moins qu'à la fin 2014. Au second rang, les crédits à l'équipement avec 31,3 % de l'encours global, c'est-à-dire 7,3 points de plus que la part nationale. A contrario, avec 10,3 % de l'encours global, la part des crédits court terme en Bretagne se situe toujours largement en deçà du pourcentage national (19,7 %).

Une progression des encours résultant principalement de la croissance des crédits à l'habitat

En 2015, la croissance de 5,4 % des encours globaux (*figure 2*) a été, comme l'an dernier, en grande partie imputable à l'augmentation des crédits à l'habitat (+ 4,1 %). Pour autant, le fait à noter cette année est le redressement des crédits à l'équipement (+ 8,6 %) et, dans une moindre mesure, des crédits court terme (+ 4,7 %). Au niveau national, les composantes ont évolué différemment de celles de la

Bretagne : une progression supérieure des crédits à l'habitat (+ 4,6 %), une hausse beaucoup plus limitée des crédits à l'équipement (+ 1,9 %) mais un développement des crédits court terme beaucoup plus soutenu (+ 10,3 %). Les crédits à l'exportation sont restés marginaux (en deçà de 0,1 % du total des encours régionaux) alors qu'au niveau national, ils pèsent pour 1,6 % du total des crédits distribués.

En 2015, l'encours de crédit aux sociétés non financières et aux entreprises individuelles en Bretagne s'est accru de 3,9 % (rappels : - 1,7 % en 2014 et - 0,7 % en 2013) contre + 3,0 % au niveau national.

Le département d'Ille-et-Vilaine porte désormais 37,4 % des encours de la région (+ 2,4 points par rapport à fin 2014). Comme l'an dernier, viennent ensuite le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor qui ont, tous les trois, vu leur part s'éroder, avec respectivement 26,1 % (- 1,0 point), 20,7 % (- 0,8 point) et 15,8 % (- 0,6 point). Cette répartition reste étroitement corrélée à la fois à la démographie et à l'activité économique de chacun de ces territoires. ■

LEXIQUE

S.N.F : sociétés non financières (entreprises hors secteur financier et assurances).

E.I : entrepreneurs individuels.

Divers « autres » : assurances, administrations publiques et privées, non-résidents.

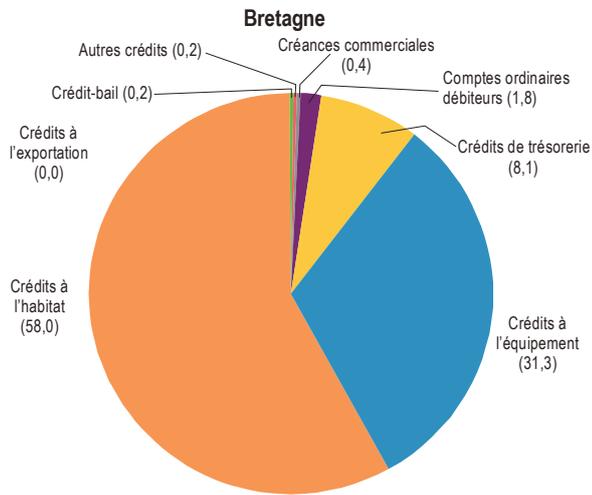
Crédits Court terme : financent les besoins de trésorerie pour les particuliers (notamment sous forme de prêts personnels, découverts,...) et les besoins liés au financement du cycle d'exploitation des S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques (créances commerciales, crédits d'exploitation, comptes débiteurs,...).

Crédits d'équipement : financent les investissements réalisés par les S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques.

Crédit-bail : technique de financement par laquelle une entité économique donne en location le plus souvent un bien d'équipement à un preneur qui, à un moment quelconque du contrat mais le plus souvent à l'échéance, peut décider de devenir propriétaire du bien qui en a été l'objet.

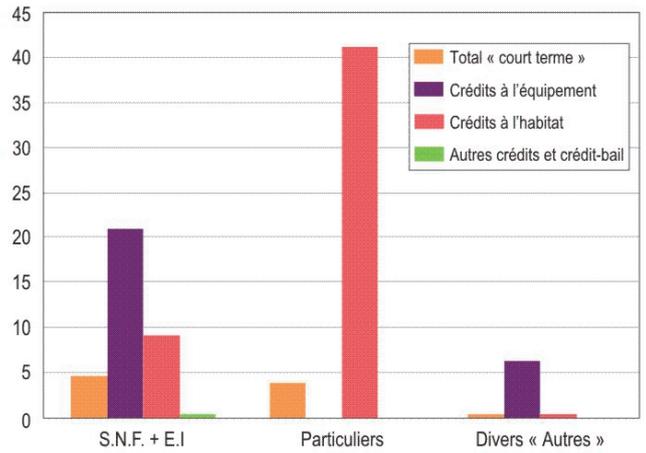
1 En Bretagne, les crédits à l'habitat et à l'équipement représentent 89,3 % du total des encours

Répartition par type de crédit (en %)



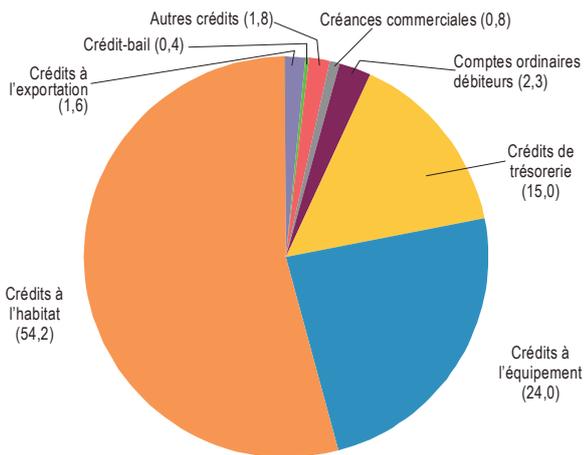
2 Progression des encours de 5,4 % en un an

Les encours de crédits au 31/12/2015 en Bretagne (en milliards d'€)



Source : Banque de France

France



Source : Banque de France

Difficultés sociales

Les dépôts de dossiers de surendettement ont diminué en 2015

En 2015, en Bretagne, la baisse des dépôts de dossiers de surendettement a été moins forte que celle constatée au niveau France entière mais le nombre de dossiers par habitant reste inférieur à la moyenne nationale

Banque de France - Direction des Affaires régionales

En 2015, plus de 10 000 dossiers de surendettement (10 059 précisément) ont été déposés en région Bretagne. Alors qu'avec 217 302 dossiers reçus, une baisse des dépôts de 5,9 % est relevée au niveau de la France entière, la région enregistre aussi une diminution mais de moindre ampleur (- 3,6 % contre + 0,5 % en 2014). Il convient de noter que cette évolution recouvre des disparités importantes entre départements : c'est ainsi que les Côtes-d'Armor, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine enregistrent des diminutions (respectivement - 6,9 %, - 5,4 % et - 5,0 %) alors que les dossiers reçus dans le Morbihan ont été plus nombreux (+ 3,8 %) (figure 1). Entre 2010 et 2015, 1 356 456 dossiers de surendettement ont été déposés en France. Avec 59 354 dossiers au cours de la même période, la part de la Bretagne (4,4 %) reste inférieure à son poids démographique dans la France métropolitaine (5,1 %).

Dans la dernière enquête typologique menée à partir des données 2014, la région Bretagne avec l'Alsace, la Corse, l'Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, reste en effet l'une des régions où le nombre de dossiers déposés auprès des commissions de surendettement est inférieur à 400 (389 exactement) pour 100 000 habitants de 15 ans ou plus (moyenne nationale : 443).

S'agissant des sorties de dossiers, 1 763 ont fait l'objet d'une solution amiable, soit 16,3 % (contre 11,5 % au plan national).

Comme au niveau national, plus de 30 % des dossiers traités se sont soldés par la mise en place d'une mesure de rétablissement personnel (33,3 % contre 31,8 % pour la France entière).

Les commissions bretonnes ont par ailleurs élaboré 3 936 mesures imposées ou recommandées, ce qui représente 36,4 % des motifs de sorties contre 41,8 % au plan national. ■

LEXIQUE :

Solution amiable : accord entre le débiteur et ses créanciers afin de mettre en place un nouveau plan de remboursement des dettes pouvant comporter des rééchelonnements, des reports, des mesures de réduction des taux d'intérêts et des effacements partiels de dettes.

Procédure de Rétablissement Personnel (PRP) :

en cas d'importantes difficultés financières, la commission peut orienter le dossier du débiteur vers une procédure de rétablissement personnel. Dans ce cas, ses dettes peuvent être effacées après validation d'un juge, avec ou sans liquidation judiciaire, suivant la possession ou non d'un patrimoine.

Mesures imposées ou recommandées : en cas d'échec dans la recherche d'une solution amiable, si aucun accord n'est trouvé, le débiteur peut demander à la commission de mettre en place des mesures imposées. La commission va imposer une solution aux créanciers et au débiteur. Certaines solutions (recommandées) nécessitent la validation du juge.

Loi bancaire

Le texte relatif à la loi bancaire (intitulée loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires) a introduit de nouvelles dispositions s'agissant du traitement du surendettement à compter du 1^{er} janvier 2014.

1) Des simplifications de la procédure :

- la suppression partielle de la phase amiable : la possibilité pour les commissions de surendettement d'éluider le passage obligatoire par une phase amiable dans les cas où celle-ci apparaît d'emblée vouée à l'échec et lorsque la capacité de remboursement est insuffisante pour régler l'intégralité des dettes dans le délai légal maximal ; les commissions pourront, dans de telles hypothèses, imposer ou recommander immédiatement une solution sans passer par la recherche d'un accord entre le débiteur et ses créanciers ;

- la suppression de la phase de réexamen, en laissant au débiteur la possibilité de déterminer à l'issue de la suspension d'exigibilité des créances s'il souhaite ou non, en fonction de l'évolution de sa situation, saisir à nouveau la commission ;
- des simplifications de l'instruction des dossiers :

1. les créances cesseront de produire des intérêts et de générer des pénalités à compter de la date de recevabilité du dossier jusqu'à l'issue de la procédure, ce qui mettra fin à un certain nombre de malentendus et de discussions avec les parties ;

2. la suppression du recours contre les décisions d'orientation.

2) Des dispositions permettant une meilleure articulation entre les dispositions relatives au logement et celles portant sur le surendettement :

- le renforcement des dispositions pour les personnes propriétaires de leur logement principal en sécurisant davantage leur accès à la procédure : accès à la procédure de surendettement, quelle que soit la valeur de leur résidence principale et même si la vente de celle-ci permettrait d'apurer intégralement l'endettement ;

- les commissions pourront laisser aux propriétaires immobiliers surendettés un reste à vivre inférieur à la quotité saisissable (en principe minimum légal) afin de leur permettre de procéder à des remboursements d'un montant suffisant pour éviter la cession de la résidence principale ; cette mesure supposera l'accord du débiteur et de la commission ;

- le maintien des personnes surendettées locataires dans leur logement facilité par une série de mesures :

1. le rétablissement après la décision de recevabilité des droits à toutes les allocations logement ;

2. la suspension des paiements prévus dans le cadre d'un protocole de cohésion sociale à compter de la décision de recevabilité, et la reprise des éventuels paiements définis par la mesure de surendettement qui viendront se substituer à ceux initialement prévus par le protocole.

3) Des dispositions renforçant la protection des personnes surendettées :

- les mesures prises visent à assurer la protection des personnes surendettées tout au long de la procédure, avec notamment :

1. les effets de la recevabilité portés à 2 ans ;

2. l'obligation des créanciers d'informer les chargés de recouvrement des effets de la recevabilité,

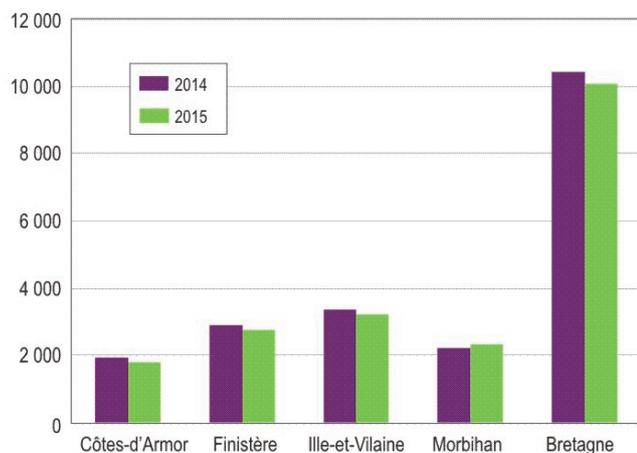
- le suivi social avec, en particulier :

1. la désignation obligatoire d'un correspondant par le Conseil général et par la CAF pour faciliter la mise en place des mesures d'accompagnement social ou budgétaire ;

2. la possibilité de recommander au juge la mise en place d'un suivi budgétaire ou social en cas de PRP successives.

1 Seul le Morbihan enregistre une hausse des dépôts de dossiers

Nombre de dossiers de surendettement déposés



Source : Banque de France - Surendettement au 31 décembre 2015

2 Un endettement moyen par dossier proche de 35 000 euros

Typologie de l'endettement en 2015 en Bretagne

	Encours des dettes (en millions d'€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en %)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	293,6	8 427	39 229	78,3	34 844	90,9	4,7
<i>Dont : dettes immobilières</i>	147,5	1 540	3 464	39,3	95 749	16,6	2,3
<i>dettes à la consommation</i>	138,1	7 563	28 415	36,8	18 255	81,6	3,8
<i>autres Dettes financières (dont soldes débiteurs)</i>	8,1	5 598	7 350	2,2	1 448	60,4	1,3
Dettes de charges courantes	35,5	7 645	32 799	9,5	4 649	82,5	4,3
Autres dettes	45,8	5 700	13 213	12,2	8 041	61,5	2,3
Endettement global	375,0	9 269	85 241	100,0	40 458	100,0	9,2

Source : Banque de France - Surendettement au 31 décembre 2015

Difficultés sociales

Nouvelle hausse du nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active

Depuis la mise en place du dispositif, le nombre de foyers percevant le RSA ne cesse d'augmenter en Bretagne. Fin 2015, 5,1 % de la population bretonne est couverte par cette prestation. Ce taux reste bien inférieur à la moyenne nationale (8,2 %). Le RSA est un complément d'activité pour 42 % des allocataires.

Valérie Molina, Insee

En Bretagne, fin 2015, 167 600 personnes sont couvertes par le revenu de solidarité active (RSA), soit 5,1 % de la population. En France, cette part s'élève à 8,2 %.

En un an, le nombre de foyers bretons allocataires a augmenté de 4 500 pour atteindre 82 700 fin 2015. Avec une croissance de 5,8 %, la Bretagne se situe en 4^e position des régions ayant le plus fort taux d'augmentation derrière Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Centre-Val de Loire. Sur la même période le nombre d'allocataires a progressé de 4,5 % en France métropolitaine. Pour la sixième année consécutive, le nombre d'allocataires du RSA augmente plus rapidement en Bretagne qu'au niveau national. Pour autant, la Bretagne ne concentre toujours que 3,6 % des allocataires de la France métropolitaine alors qu'elle regroupe 5,1 % de la population et 4,9 % des emplois.

La hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA est observée dans tous les départements bretons (*figure 1*). Elle est plus importante qu'au niveau national dans le Finistère (+ 6,4 %), l'Ille-et-Vilaine (+ 6,3 %) et le Morbihan (+ 5,8 %). Elle est plus modérée dans les Côtes-d'Armor (+ 3,9 %) pour la 2^e année consécutive.

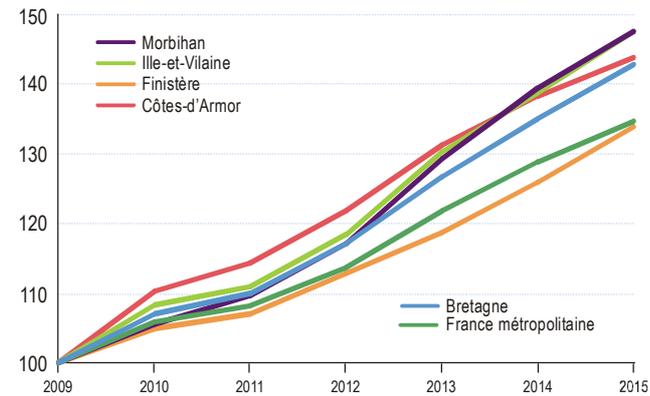
Le nombre d'allocataires du RSA socle seul est de 47 600, contre 23 800 pour le RSA activité seule et 11 300 pour le RSA socle et activité (*figure 2*). Le RSA est ainsi un complément à des revenus d'activité pour 42 % des foyers allocataires en Bretagne (36 % en France métropolitaine). En Ille-et-Vilaine, cette proportion atteint 47 %. Comme en 2014, le nombre d'allocataires du RSA socle augmente proportionnellement moins que le nombre d'allocataires totaux : + 3 % en Bretagne et + 1,4 % en France métropolitaine.

À noter qu'aux foyers couverts par les caisses d'allocations familiales, il convient d'ajouter ceux relevant de la mutualité sociale agricole. Fin 2014, ils représentaient en Bretagne 2 400 foyers correspondant à 4 900 personnes couvertes.

Hausse de près de 4 % des allocataires de l'AAH

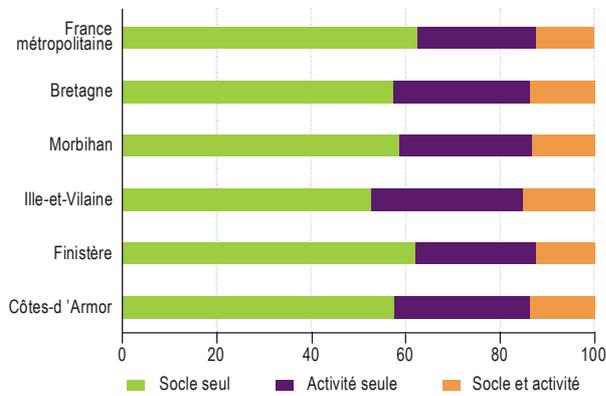
Fin 2015, plus de 54 200 personnes perçoivent l'allocation adultes handicapés (AAH) en Bretagne. Plus de la moitié des allocataires ont un taux d'incapacité supérieur à 80 %. L'augmentation annuelle du nombre d'allocataires est de 3,3 % en Bretagne et de 2,1 % au niveau national. L'effectif sur un an est quasiment stable dans les Côtes-d'Armor et le Finistère. Il augmente de 6,3 % en Ille-et-Vilaine et de 3,3 % dans le Morbihan (*figure 3*). ■

1 Foyers allocataires du RSA par département (base 100 en 2009)



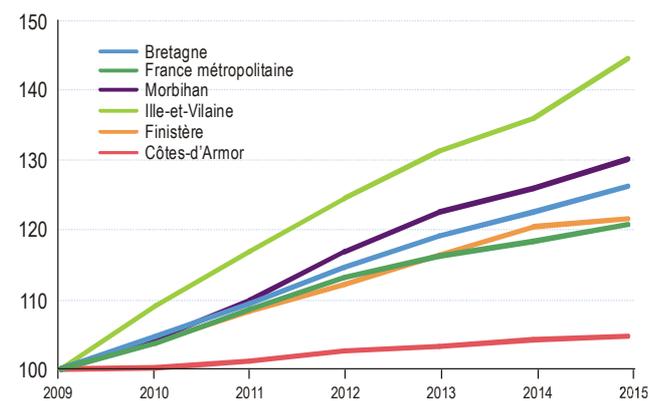
Source : CNAF, Cafdata

2 Types d'attribution du RSA (en %)



Source : CNAF, Cafdata

3 Bénéficiaires de l'AAH par département (base 100 en 2009)



Source : CNAF, Cafdata

Agriculture

Un climat de crise

L'année 2015 est marquée par des tensions dans la plupart des secteurs de l'élevage en France. La Bretagne est particulièrement touchée. Dans un contexte de production en hausse à tous les niveaux géographiques, le prix du porc chute. De même, celui du lait fléchit face à une production européenne libérée des quotas. Les prix des bovins baissent pour la deuxième année consécutive. La conjoncture avicole est en revanche plus favorable, sauf en dindes. Point positif, le coût de l'aliment est inférieur à celui des années passées.

Linda Deschamps, Draaf - Valérie Molina, Insee

Céréales : récoltes satisfaisantes

En 2015, la production céréalière bretonne est en repli de 5 % après une année 2014 très satisfaisante. Elle se situe toutefois au-dessus de la moyenne 2010-2014. La production de maïs grain fléchit, alors que celle des seules céréales à paille se stabilise (*figure 2*).

La sole céréalière globale recule de 2 % en un an, au profit du maïs fourrage.

Les rendements des céréales à paille sont comparables à ceux de 2014 alors que celui du maïs grain faiblit de 12 % en un an.

La sole en oléagineux est également en retrait (37 800 ha). Les rendements baissent légèrement. La production perd 6 % comparée à l'an passé.

En 2015, avec 6 700 ha, les surfaces en protéagineux augmentent pour la deuxième année consécutive.

Au 31 décembre, le prix de base des céréales récoltées en 2015 dépasse celui de 2014 de plus de 10 % pour le blé, l'orge, le triticale et le maïs (*figure 1*).

Pas de sortie de crise pour la filière porcine

Après trois années de baisse, le volume de porcs charcutiers abattus dans la région augmente de 3,5 %. Le volume 2015 s'élève à 1,12 million de tonnes pour 13,6 millions de têtes. Les exportations diminuent globalement de 6 %.

Les cotations porcines sont les plus basses depuis 2010. Le prix de base du porc charcutier à Plérin s'établit à 1,24 €/kg en moyenne annuelle 2015. Il perd 7,3 % en un an (*figures 3 et 4*). Durant l'année, Cooperl et Bigard Socopa se retirent du marché du porc breton en raison du différentiel entre les cours allemand et néerlandais et le cours français entraînant des perturbations dans les cotations. Le prix de 1,40 €/kg ne peut être maintenu et

le prix plancher de 1,07 €/kg est atteint en décembre.

Le coût de l'aliment en 2015, inférieur à celui de 2014 (*figure 5*), ne compense pas le recul du prix du porc sur l'année. Le prix de l'aliment industriel pour porcs à l'engrais perd 4,8 % en un an.

Une conjoncture positive en poulets et en œufs de consommation

Le volume de poulets abattus en 2015 est supérieur de 7 % au niveau 2014. Après la suppression des aides à l'exportation en juillet 2013, le secteur export de poulets entiers congelés se porte mieux en 2015. Tilly-Sabco Bretagne reprend en partie son activité en mars. L'apparition de cas de grippe aviaire dans le sud-ouest de la France provoque la fermeture de frontières. Les vides sanitaires s'allongent dans les élevages produisant du poulet destiné à l'export.

Après un léger mieux en 2014, la situation de la filière dinde se dégrade encore. Les abattages perdent 4,9 % en un an. Les exportations françaises diminuent tandis que la consommation nationale faiblit depuis 2012. Les cours moyens à la production du poulet standard et de la dinde reculent de 3 % en France en 2015 et s'affichent respectivement à 0,87 et 1,16 €/kg vif.

En 2015, la production d'œufs de consommation est aussi élevée que celle des deux années passées. Le cours moyen à la production augmente de 5,6 %.

Les prix des bovins baissent encore

Comparés à 2014, les abattages de gros bovins en 2015 sont quasi stables. L'impact de la baisse du prix du lait sur les abattages de vaches laitières semble peu visible. Les exportations nationales de bovins s'améliorent et la consommation de bovins se stabilise. En 2015, les prix annuels des gros bovins reculent à

nouveau. Celui de la vache laitière P du bassin Grand Ouest diminue de 2,9 % à 2,86 €/kg. Le coût de l'aliment pour gros bovins se réduit également par rapport à 2014, mais reste supérieur de 3 % à la moyenne 2010-2014.

Le volume de veaux de boucherie abattus s'accroît en 2015 pour la première fois depuis 2005 : + 2 %. L'évolution est toutefois négative en nombre de têtes. Le prix du veau perd 6,5 % en un an, pour atteindre 5,5 €/kg en moyenne annuelle pour le bassin Nord.

Retour à une conjoncture difficile en lait

Après une année 2014 favorable aux éleveurs laitiers, la conjoncture se dégrade en 2015 dans un contexte de fin des quotas et d'offre mondiale en hausse face à une demande en repli. Les livraisons de lait des producteurs bretons, stables par rapport à 2014, excèdent de 5,2 % la moyenne 2010-2014 (*figure 6*). Le prix du lait payé aux producteurs bretons fléchit de 15,5 % en un an pour atteindre 318,6 €/1 000 l en moyenne annuelle. Malgré la baisse du coût de l'aliment entre mai et décembre, beaucoup d'éleveurs ne couvrent pas leurs coûts de production.

Bonne année pour les tomates, crise à l'automne pour les choux-fleurs

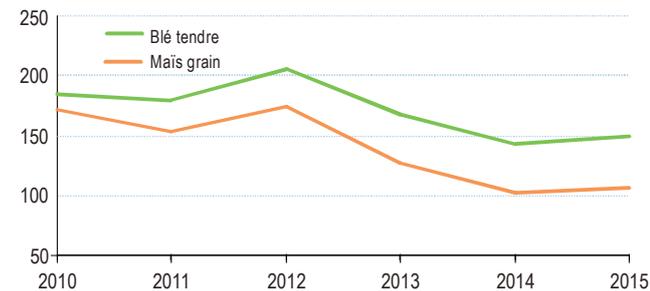
En 2015, le prix du chou-fleur est très inférieur à la moyenne quinquennale, et la surproduction à l'automne provoque une mévente record.

Le bilan est positif pour les tomates, dont l'offre et le prix annuels dépassent les moyennes quinquennales. L'évolution est inverse pour les artichauts. La situation est également difficile au premier semestre pour les poireaux, les endives et les échalotes.

La saison est plutôt correcte pour les pommes de terre primeurs. ■

1 Le prix des céréales en Bretagne

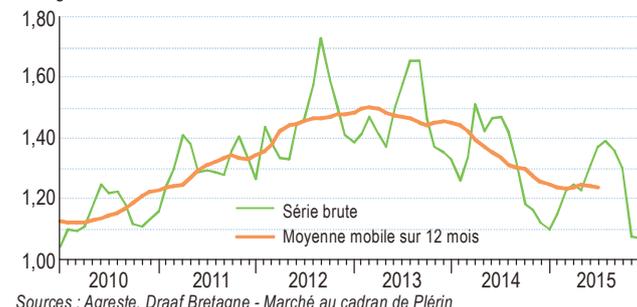
en €/tonne



Sources : Agreste, Draaf Bretagne - FranceAgriMer

4 Prix du porc au cadran de Plérin

en €/kg



Sources : Agreste, Draaf Bretagne - Marché au cadran de Plérin

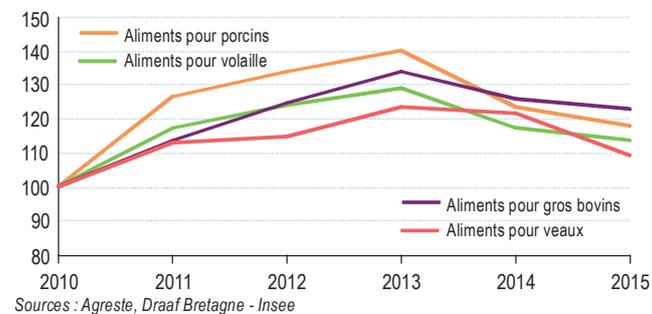
2 Les principales productions en 2015

	Bretagne			Part Bretagne / France en 2015 (en %)
	2014	2015	Évolution 2015/2014 (en %)	
Productions végétales (tonnes)				
Blé	2 266 221	2 290 038	1,1	6
Mais grain	1 320 494	1 073 787	-18,7	8
Orge	569 647	603 655	6,0	5
Triticale	297 667	246 620	-17,1	12
Autres céréales	91 126	84 398	-7,4	3
Oléagineux	134 489	127 080	-5,5	2
Mais fourrage	4 610 548	4 367 995	-5,3	25
Choux-fleurs	249 607	265 130	6,2	83
Tomates	212 202	218 267	2,9	29
Lait (millions de litres)				
Livraisons à l'industrie	5 403	5 405	0,1	22
Activité dans les abattoirs (tonnes)				
Bovins - 12 mois	65 512	66 852	2,0	32
Gros bovins	257 607	258 609	0,4	21
Porcs	1 107 901	1 149 159	3,7	58
Gallus	352 043	374 814	6,5	34
Dindes	149 598	142 285	-4,9	42
Production d'œufs des élevages professionnels (milliers)				
Œufs de consommation	6 005 280	6 055 120	0,8	44

Source : Agreste, Draaf Bretagne - Statistique agricole annuelle (2014 définitive, 2015 provisoire), Enquêtes auprès des laiteries, Enquête auprès des abattoirs

5 Coût des aliments en Bretagne, selon l'IPAMPA

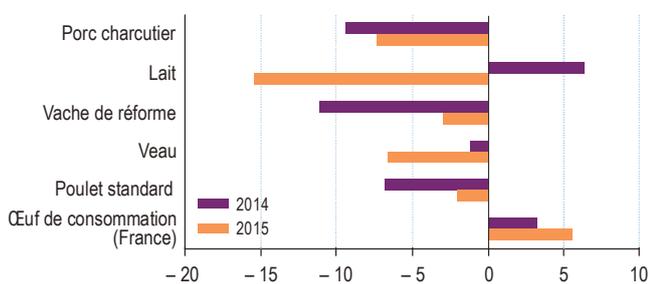
Base 100 en 2010



Sources : Agreste, Draaf Bretagne - Insee

3 Prix des produits animaux *

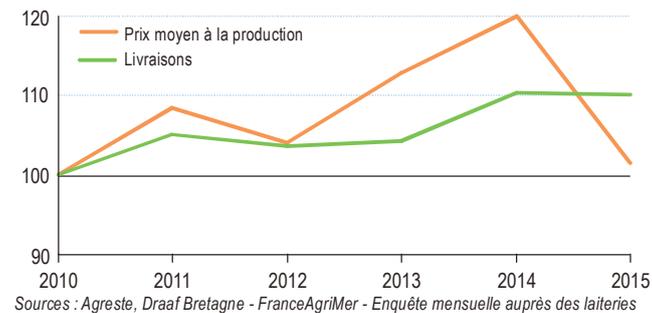
Variations annuelles en %



Sources : Agreste, Draaf Bretagne - FranceAgriMer - Marché au cadran de Plérin

6 Prix et livraisons de lait en Bretagne

Indice 100 en 2010



Sources : Agreste, Draaf Bretagne - FranceAgriMer - Enquête mensuelle auprès des laiteries

Construction

Léger redémarrage en 2015

En 2015, le nombre de logements autorisés à la construction augmente en Bretagne pour la première fois depuis 2011. L'augmentation est plus marquée dans la région qu'en France métropolitaine. Les ventes de logements collectifs réalisées par les promoteurs reprennent nettement. En raison du faible nombre de mises en vente, les stocks d'appartements disponibles diminuent et le délai d'écoulement des stocks baisse significativement.

Bruno Rul, Dréal

Au cours de l'année 2015, 19 500 logements (*figures 2 et 3*) ont été autorisés à la construction dans la région, soit 1 900 de plus qu'en 2014 (+ 10,9 %). Les mises en chantier augmentent également : 19 200 sur l'ensemble de l'année, soit 1 000 de plus qu'en 2014 (+ 5,7 %). Cette progression s'explique essentiellement par une hausse importante du nombre de logements collectifs mis en chantier en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère. Les mises en chantier de logements individuels évoluent peu (+ 0,5 %) et restent à un niveau bas.

En France métropolitaine, l'augmentation des mises en chantier est moins importante (+ 2,1 %) (*figure 1*). De ce fait, les mises en chantier de logements en Bretagne en 2015 ont représenté 5,5 % de l'ensemble de la construction sur le territoire français contre 5,3 % en 2014.

Quasi-stabilité des permis de construire pour les maisons

En Bretagne, 10 800 permis de construire de maisons individuelles ont été accordés au cours de l'année 2015, soit une quasi-stabilité sur un an (+ 1,7 %). L'évolution est plus favorable dans le Finistère (+ 16,5 %) et les Côtes-d'Armor (+ 3,7 %), alors que les autorisations de maisons individuelles baissent en Ille-et-Vilaine (- 9,9 %). Dans ce dernier département, la densification urbaine est davantage propice à la construction de logements collectifs.

Environ 10 200 chantiers ont été démarrés au cours de l'année 2015 en Bretagne. La construction de maisons individuelles augmente très légèrement (+ 0,5 %), tout en restant proche du palier bas de 1995. L'Ille-et-Vilaine se démarque des autres départements par une baisse notable (- 7 %).

Les autorisations de logements collectifs augmentent, sauf dans le Finistère

Avec 8 700 logements collectifs ou en résidence autorisés, les projets de construction d'appartements sont en hausse de 24,9 % cette année en Bretagne. La hausse est importante en Ille-et-Vilaine (+ 29 %), dans les Côtes-d'Armor (+ 64,4 %) et dans le Morbihan (+ 46,7 %). À l'inverse, le Finistère affiche un repli de 19,5 %.

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence sont en augmentation de 12,4 % sur l'ensemble de la Bretagne.

Davantage de projets annulés en 2015

En 2015, 2 400 projets de logements ont été annulés, soit 12,4 % du volume des autorisations de l'année. C'est plus qu'en 2014 où 10 % des logements ont été annulés. En 2015, quatre annulations sur cinq concernent des permis récents, ayant été autorisés dans l'année. On constate une surreprésentation des annulations dans le Finistère (19,1 %) et le Morbihan (14,3 %). La part des annulations la plus basse est en Ille-et-Vilaine (8,1 %). Dans ce département, les 1 670 prêts à taux zéro attribués aux ménages (représentant 44 % de l'ensemble des prêts à taux zéro de la région) contribuent à aider les ménages les plus modestes à financer leurs projets.

Stabilité des surfaces de locaux non résidentiels

En 2015, les surfaces de plancher autorisées dans le secteur non résidentiel restent au niveau de 2014 : 2 700 000 m² (- 2 %).

Dans le Finistère, plusieurs projets ont donné lieu en 2015 à des demandes d'autorisation de surfaces importantes :

citons l'agrandissement d'une station de collecte et d'expédition à Saint-Pol-de-Léon (56 800 m²), une usine de matériel agricole à Landivisiau (22 100 m²) et un entrepôt à Riec-sur Belon (21 800 m²).

La baisse est forte dans les secteurs de l'hébergement hôtelier (- 34,4 %) et de l'artisanat (- 24,6 %), ainsi que, dans une moindre mesure, dans les services publics (- 8,5 %).

Augmentation des ventes sur le marché de la promotion immobilière

Le marché du logement collectif a connu une nette reprise après une chute ininterrompue depuis 2010 : 3 838 logements collectifs ont été vendus en 2015, soit 31 % de plus par rapport à 2014. Pour autant, les promoteurs ont mis en vente moins d'appartements : 3 200 offres de nouveaux logements collectifs, soit 25 % de moins qu'en 2014 (*figure 4*).

En combinant mises en vente, ventes, annulations, abandons, retraits ou changements de destination, le stock de logements disponibles à la vente baisse cette année de 22 %. À la fin 2015, 4 700 appartements étaient sur le marché breton. Plus de 9 % de ces stocks correspondent à des logements achevés, 31 % sont en cours de construction et 60 % sont encore à l'état de projet.

Le délai d'écoulement des stocks est de 14 mois, soit une baisse importante de 10 mois sur un an.

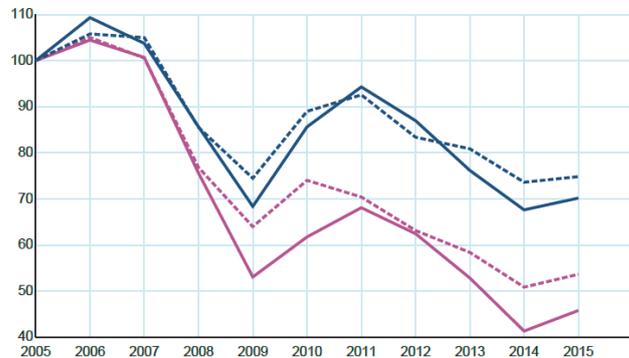
L'Ille-et-Vilaine concentre 62 % des mises en vente et 66 % des réservations, suivi par le Morbihan (respectivement 24 % et 20 %) puis le Finistère (9 % et 11 %) et enfin les Côtes-d'Armor (5 % et 3 %).

Avec 3 213 euros par m² en moyenne en 2015, le prix sur un an des appartements neufs est resté stable (*figure 5*). ■

1 Évolution de la construction de logements

■ Logements autorisés - Bretagne
- - Logements commencés - Bretagne
■ Logements autorisés - France métropolitaine
- - Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

2 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Côtes-d'Armor	2 800	14,7	-11,0
Finistère	4 000	3,6	-8,3
Ille-et-Vilaine	8 000	11,0	1,0
Morbihan	4 600	15,5	-5,7
Bretagne	19 500	10,9	-4,9
France métropolitaine	372 200	3,8	-0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
 Champ : France métropolitaine.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

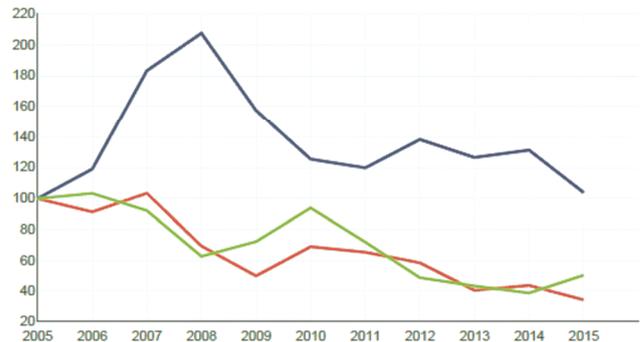
3 Les opérations de plus de 100 logements autorisées en 2015

Rennes	203 logements collectifs
Rennes	175 logements en résidence étudiante
Rennes	150 logements en résidence étudiante et 12 maisons individuelles groupées
Betton	129 logements collectifs
Rennes	127 logements collectifs
Rennes	124 logements en résidence étudiante
Rennes	119 logements collectifs
Saint-Malo	119 logements en résidence hôtelière
Vannes	119 logements collectifs
Arzon	114 logements collectifs

4 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bretagne

■ Logements neufs disponibles en fin d'année
■ Logements neufs mis en vente
■ Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SOeS, enquête ECLN.

5 Évolution du prix de vente des maisons et des appartements neufs

en %

	Bretagne			France métropolitaine		
	En 2015 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 (2)	En 2015 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	232	7,9	-14,8	8 237	11,0	-10,3
Prix moyen par maison	219 788	1,2	2,1	249 315	-1,5	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	3 838	31,0	-11,3	94 301	18,6	-3,1
Prix moyen au m ²	3 213	0,1	3,0	3 892	0,6	2,8

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.
 (2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 nd : données non disponibles.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SOeS, enquête ECLN.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

Tourisme

La clientèle française dynamise la fréquentation touristique en 2015

En 2015, la fréquentation touristique en Bretagne est en hausse, poursuivant la tendance observée depuis 2012. L'activité touristique y progresse davantage qu'en France métropolitaine. La clientèle française a davantage séjourné dans la région alors que la fréquentation étrangère est stable dans les hôtels et en recul dans les campings.

Jean-François Hervé, Insee

Avec 17,8 millions de nuitées dans les hôtels et campings bretons en 2015 (*figures 1 et 6*), la fréquentation touristique poursuit sa croissance pour la troisième année consécutive. Elle s'accélère même, grâce à la clientèle française. En effet, le nombre de nuitées augmente de 5,6 % par rapport à 2014 et les arrivées progressent de 4,6 %. En 2015, la fréquentation touristique a bénéficié d'un calendrier offrant quatre occasions de courts séjours au mois de mai, ainsi que d'une météo favorable de mi-juin à mi-août. En France métropolitaine, la fréquentation croît plus faiblement (+ 2,2 %).

Depuis 2010, la fréquentation touristique augmente globalement. Sa croissance est plus forte en Bretagne (+ 2,5 % par an) qu'en France métropolitaine (+ 1,0 %). En Bretagne comme en France, cette hausse concerne davantage les campings que les hôtels. Une partie de cette augmentation s'explique par l'élargissement de l'offre touristique avec une hausse du nombre d'hôtels et de campings ces dernières années.

Campings : plus de clientèle française, moins d'étrangers

L'activité des campings est dynamique en 2015 et prolonge la tendance des saisons précédentes. Les campings en Bretagne ont hébergé 10,3 millions de nuitées entre mai et septembre 2015. La demande des touristes augmente ainsi de 5,9 % par rapport à 2014, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine (*figures 2 et 3*).

En Bretagne, la clientèle française progresse en 2015 (+ 9,2 %), alors que les étrangers sont moins nombreux qu'en 2014 (- 3,1 %). La part de la clientèle étrangère

est donc en recul tout comme sur l'ensemble de la France. La région reste moins prisée par les campeurs étrangers. En 2015, la clientèle étrangère représente 25 % des nuitées en Bretagne contre 32 % en France.

La fréquentation des campings augmente dans les quatre départements mais à des rythmes différents. Avec 9 % de nuitées supplémentaires en 2015, l'Ille-et-Vilaine et le Finistère sont les plus dynamiques. Les touristes étrangers ont été particulièrement moins nombreux dans le Finistère, mais cette baisse a largement été compensée par une hausse de la clientèle française. L'Ille-et-Vilaine est attractive aussi bien pour les clientèles française qu'étrangère.

Les emplacements locatifs progressent. Ils regroupent 46,8 % des nuitées en Bretagne, soit 2 points de moins qu'au niveau national. Ce mode d'hébergement est majoritaire dans le Finistère et en l'Ille-et-Vilaine.

Hôtels : une clientèle française en augmentation

Après quatre années de stabilité, la fréquentation des hôtels de Bretagne est en progression en 2015. Les hôtels bretons ont hébergé 7,5 millions de nuitées soit une hausse de 5,1 % par rapport à 2014. Dans le même temps, la fréquentation des hôtels français a augmenté plus faiblement (+ 1,8 %) (*figures 4 et 5*).

Cette hausse du niveau de l'activité des hôtels de la région provient du dynamisme de la clientèle française. Celle-ci croît en effet de 6,0 % par rapport à 2014 alors que la clientèle étrangère augmente plus légèrement (+ 0,7 %). Le développement

de la clientèle étrangère, qui date de 2014, s'est maintenu cette année.

Les écarts entre ces deux clientèles perdurent. La durée moyenne de séjour des Français (1,6 jour) est toujours inférieure à celle des étrangers (2 jours). La clientèle des hôtels de Bretagne reste cependant très majoritairement française. La clientèle étrangère ne représente que 16 % de l'ensemble en Bretagne contre 37 % en France.

L'augmentation de fréquentation concerne tous les départements. Elle est toutefois plus forte dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor qu'en Ille-et-Vilaine. Mais sur 5 ans, les différences départementales sont moins marquées. Chaque département a attiré de 8 % à 13,1 % de nuitées supplémentaires entre 2010 et 2015 contre seulement + 3,2 % pour l'ensemble de la France.

Mais aussi d'autres hébergements collectifs

En complément des hôtels et campings, 4,1 millions de nuitées ont été enregistrées dans les autres hébergements collectifs de tourisme en Bretagne. Il s'agit principalement des résidences de tourisme, ainsi que des auberges de jeunesse et villages vacances. Comme pour les hôtels et les campings, le dynamisme des autres hébergements collectifs de tourisme de la région est plus fort qu'en France métropolitaine. Leur fréquentation est également en croissance depuis 2012. En 2015, les nuitées sont en augmentation de 5,3 % par rapport à 2014, contre + 1,1 % au niveau national. ■

1 Fréquentation des hôtels et des campings

en milliers

	Bretagne		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	4 445	1 981	112 692	21 691
- Français	3 852	1 504	77 756	14 289
- Étrangers	594	477	34 936	7 402
Nuitées	7 501	10 348	202 087	112 876
- Français	6 336	7 773	128 306	76 831
- Étrangers	1 165	2 575	73 782	36 044
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,7	5,2	1,8	5,2
- Français	1,6	5,2	1,7	5,4
- Étrangers	2,0	5,4	2,1	4,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2015	
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Côtes-d'Armor	1 833	2,3	1,7	26,3	40,9
Finistère	3 735	8,8	1,9	28,3	53,1
Ille-et-Vilaine	1 080	9,2	3,0	43,6	49,7
Morbihan	3 700	4,0	2,6	15,3	42,4
Bretagne	10 348	5,9	2,2	24,9	46,8
France métropolitaine	112 876	2,9	1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 342	16 120	-0,5	0,2
3-4-5 étoiles	7 408	90 199	8,6	4,1
Non classés	598	6 556	-0,4	-6,6
Total	10 348	112 876	5,9	2,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	
Côtes-d'Armor	1 113	6,4	1,5	13,4
Finistère	1 788	5,4	1,0	16,1
Ille-et-Vilaine	2 807	3,6	1,8	17,9
Morbihan	1 793	6,5	0,4	12,5
Bretagne	7 501	5,1	1,2	15,5
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 391	58 002	7,3	7,7
3 étoiles	3 022	75 770	6,6	5,3
4-5 étoiles	1 357	48 224	16,2	8,9
Non classés	730	20 091	-19,3	-29,3
Total	7 501	202 087	5,1	1,8

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Évolution du nombre de nuitées dans les campings et les hôtels

■ Nombre de nuitées - Bretagne
■ Nombre d'arrivées - Bretagne
■ Nombre de nuitées - France métropolitaine
■ Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



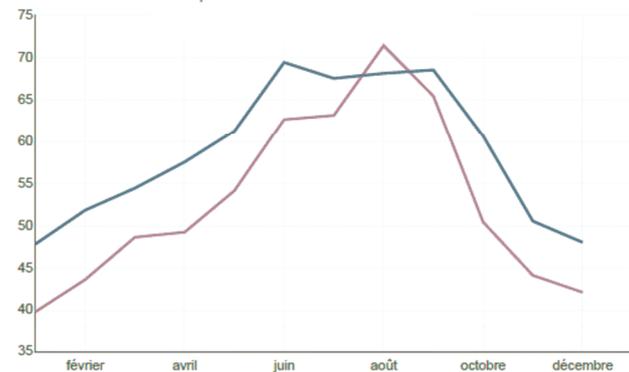
Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

7 Taux d'occupation dans les hôtels

■ Bretagne - en 2015
■ France métropolitaine - en 2015

en % du nombre de lits disponibles



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transports

Reprise des immatriculations et du trafic aérien de passagers

En 2015, le trafic repart à la hausse dans les aéroports bretons. Il est porté par l'augmentation des vols low-cost qui représentent près du tiers des vols. Les immatriculations de véhicules sont également en progression. Le dynamisme des échanges internes à la région limite la diminution globale de volume du transport routier de marchandises.

Pascal Lauzier, Dreal

Le trafic passager aérien breton progresse grâce aux vols low-cost

Le trafic aérien breton représente 1 943 800 passagers en 2015. Après deux années consécutives de baisse, il est en augmentation de 3,6 % en Bretagne (3,1 % en France métropolitaine) (*figure 1*). Avec près de 67 000 passagers supplémentaires en 2015, le volume de passagers se rapproche du niveau élevé atteint en 2007. Représentant 78,8 % de l'ensemble, le trafic des lignes nationales est en progression de 2,2 % sur un an. Avec plus de 400 000 passagers en 2015, le trafic des lignes internationales augmente plus fortement (9 %).

Le trafic low-cost poursuit sa progression avec près de 240 000 voyageurs supplémentaires depuis 2007 dont plus de la moitié lors des deux dernières années (*figure 4*).

Nette reprise des immatriculations de véhicules neufs

Après une légère croissance en 2014, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs en Bretagne repart nettement à la

hausse en 2015 (+ 5 %, soit 4 700 véhicules supplémentaires) (*figures 3 et 6*). Cette évolution touche tous les types de véhicules, en particulier les transports collectifs (+ 32,5 %) et les camions (+ 19,3 %).

Les voitures particulières représentent 78,1 % du total des immatriculations, loin devant les camionnettes (18,5 %), les camions (3,1 %) et les véhicules destinés au transport collectif (0,3 %).

La hausse des immatriculations est perceptible dans chaque département breton. L'augmentation concerne en particulier les transports en commun et les camionnettes dans les Côtes-d'Armor, les camionnettes dans le Finistère, les camions en Ille-et-Vilaine et les transports en commun dans le Morbihan.

Le recul du trafic routier de marchandises est moins important qu'en 2014

En Bretagne, la diminution du trafic constatée en 2014 (- 4,4 %) se poursuit en 2015, mais la baisse est moins prononcée (- 3,6 %) (*figure 5*). Ce recul représente 530 millions de tonnes-kilomètres sur un

an. Les flux internationaux, pour leur part, diminuent plus fortement (- 6,5 %).

À l'instar de ce qui s'observe au niveau national, le volume transporté en 2015 en Bretagne (14,3 milliards de tonnes-kilomètres) est le plus faible enregistré sur la période 2008-2015. Depuis sept ans, l'ensemble des échanges routiers bretons a perdu environ 5 milliards de tonnes-kilomètres.

La baisse du trafic du transport routier de marchandises s'observe surtout sur les marchandises exportées, en retrait de 12,9 % en un an alors que celles importées reculent plus faiblement (- 8,1 %). Par contre, les flux internes à la région retrouvent une progression à deux chiffres (+ 11 %), dépassant en 2015 ceux comptabilisés en 2008.

Au final, en Bretagne, les marchandises transportées par la route se répartissent presque également entre celles importées (35 %), celles exportées (29 %) et celles transportées à l'intérieur de la région (36 %) (*figure 2*). ■

1 Passagers des aéroports

en %

	Bretagne			France métropolitaine		
	Passagers 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	
Lignes nationales	1 531 052	2,2	1,6	0,9	1,4	
Lignes internationales	401 778	9,0	-0,7	4,0	3,9	
Transit	10 976	12,4	-17,0	2,5	-11,2	
Total	1 943 806	3,6	0,9	3,1	3,1	
dont lignes à bas coût (low cost)	566 414	13,3	6,3	9,4	10,3	
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	29,1	///	///	///	///	

Note : données brutes.
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 /// : absence de donnée due à la nature des choses.
 Source : Union des aéroports français.

2 Transport de marchandises par route

en %

Bretagne	2015 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Entrées dans la région		4 961
Sorties de la région		4 111
Intérieur de la région		5 217

p : données provisoires.
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.
 Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Côtes-d'Armor	13 971	4,6	3 118	6,0	442	14,2	17 559	5,2
Finistère	22 040	3,2	4 768	8,7	544	22,8	27 393	4,5
Ille-et-Vilaine	22 658	6,0	6 369	-1,8	1 416	28,8	30 599	5,1
Morbihan	18 188	5,9	3 944	1,2	667	3,6	22 900	5,2
Bretagne	76 857	4,9	18 199	2,8	3 069	19,3	98 451	5,0
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1

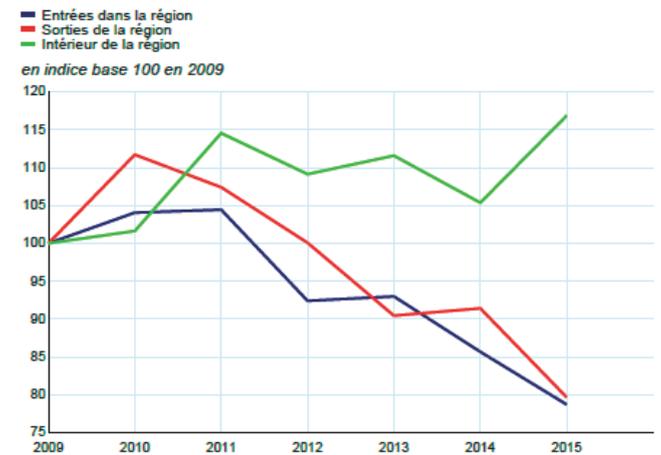
Note : données brutes.
 (1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5t de PTAC.
 (2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5t de PTAC et tracteurs routiers.
 (3) : y compris immatriculations de transports en commun.
 Source : SOeS, SIDIV.

4 Évolution du nombre de passagers dans la région Bretagne



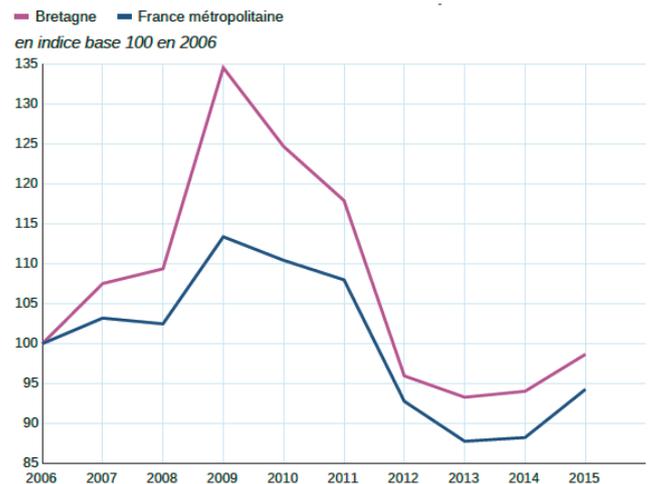
Source : Union des aéroports français.

5 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Bretagne



p : données provisoires.
 Champ : hors transport international.
 Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

6 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.
 Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

Synthèse départementale Côtes-d'Armor

En 2015, l'emploi salarié marchand dans les Côtes-d'Armor renoue avec la croissance (+ 0,6 % soit 660 emplois supplémentaires) après 3 années de baisse. L'augmentation est essentiellement portée par les services, notamment dans le secteur des transports et entreposage ainsi que dans celui des services aux entreprises. L'industrie agroalimentaire crée également des emplois (+ 180). Les Côtes-d'Armor enregistrent d'ailleurs la plus forte progression d'emplois de la région dans ce secteur. À l'inverse, comme aux niveaux régional et national, la construction continue de perdre des emplois (- 230).

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C augmente de 6,0 % en un an. À l'instar du niveau régional, les chômeurs de longue durée et les personnes âgées de 50 ans ou plus enregistrent les hausses les plus importantes. Le taux de chômage se situe à 9,2 % de la population active au 4^e trimestre 2015. Il est stable par rapport à 2014 et supérieur de 0,3 point au taux régional.

Les Côtes-d'Armor bénéficient du redémarrage régional des logements autorisés avec une hausse de 14 % sur un an (Bretagne : + 10,9 %). Par contre, les mises en chantier sont en baisse dans le département (- 5,7 %) alors que l'évolution est à la hausse au niveau régional (+ 5,7 %).

La fréquentation dans les campings poursuit sa hausse avec une augmentation du nombre de nuitées de 2,3 % durant la saison. La clientèle étrangère y a été plus présente qu'en moyenne régionale (26,3 % des nuitées contre 24,9 %). Après une légère baisse de la fréquentation en 2014, le nombre de nuitées dans les hôtels augmente de 6,4 % en 2015. C'est légèrement plus qu'en moyenne régionale (+ 5,1 %).

Valérie Molina, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2014

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
Kerméné	1 500 - 1 999	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Saint-Jacut-du-Méné
Cooperl Arc Atlantique	1 500 - 1 999	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Lamballe
Orange	1 000 - 1 499	Télécommunications	Lannion
Alcatel Lucent International	750 - 999	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Lannion
Jean Stalaven	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Yffiniac
Caisse Régionale Crédit Agricole	250 - 499	Activités financières et d'assurance	Ploufragan
Transports Garnier	250 - 499	Transports et entreposage	Loudéac
Le Joint Français	250 - 499	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	Saint-Brieuc
Société Vitrienne d'Abattage	250 - 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Trémoriel
Ass Gestion Comptabilité Côtes Armor	250 - 499	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	Plérin

Source : Insee, Clap 2014 (données provisoires)

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4e trimestre 2015	Glissement annuel		
		2015	2014	Bretagne 2015
Industrie	27,1	0,4	-8,2	-0,7
IAA	14,9	1,2	-0,6	-0,1
Cokéfaction et industries extractives	2,1	-0,6	-7,4	-0,1
Biens d'équipement	1,4	1,8	-6,7	-0,3
Matériels de transport	0,9	3,7	-0,7	-4,0
Autres produits industriels	7,8	-1,6	-12,3	-1,1
Construction	12,0	-1,9	-4,6	-1,4
Tertiaire marchand	74,1	1,1	2,1	1,6
Commerce	24,3	0,0	-0,1	0,2
Transport	8,2	4,2	-0,7	1,7
Hébergement	6,3	1,5	-0,9	1,9
Information et communication	3,3	-0,4	-0,8	1,2
Services financiers	4,1	0,8	0,1	0,9
Services immobiliers	0,9	0,9	2,6	2,3
Services aux entreprises	14,4	1,5	10,8	2,2
Services aux ménages	6,5	0,3	4,3	0,4
Intérim	6,1	1,9	-0,4	8,1
Total	113,1	0,6	-0,5	0,7

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2015, CVS)

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

	Côtes-d'Armor		Bretagne	
	Décembre 2015	Évolution sur un an (%)	Décembre 2015	Évolution sur un an (%)
	Données brutes, unités : milliers et %			
Hommes	23,7	5,8	129,7	5,3
Femmes	25,1	6,1	138,2	7,3
Moins de 25 ans	7,6	2,3	43,0	2,4
Entre 25 et 49 ans	29,4	5,4	165,4	6,0
50 ans ou plus	11,8	10,1	59,5	10,5
Inscrits depuis un an ou plus	22,2	12,2	118,1	13,1
Ensemble des catégories A, B et C	48,9	6,0	267,9	6,4

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2015	2014	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	1 949	1 945	0,2	0,6
	Collectifs et en résidence	559	714	-21,7	12,4
	Ensemble	2 508	2 659	-5,7	5,7
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	55	2	2650,0	76,6
	Ventes	14	14	0,0	7,9
	Prix à l'unité	229 786	188 907	21,6	1,2
	Collectif				
	Mises en vente	156	260	-40,0	-21,2
Ventes	109	151	-27,8	34,2	
Prix au m2	3 413	3 652	-6,6	0,3	

* chiffres provisoires

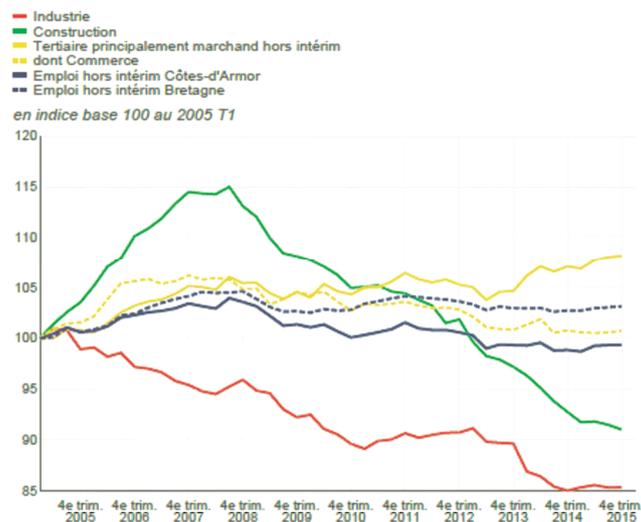
Source : SOeS, Sitadel2 en date de prise en compte

5 L'hôtellerie de tourisme en 2015

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	64,6	42,1	52,6
Évolution 2014-2015 (points)	4,1	2,2	3,1
Nuitées totales (milliers)	682	430	1 113
Évolution 2014-2015 (%)	7,1	5,3	6,4
Nuitées étrangères (milliers)	118	31	149
Évolution 2014-2015 (%)	4,4	-4,8	2,4
Part de clientèle professionnelle (%)	33	59	43
Évolution 2014-2015 (points)	0,6	4,0	1,8
Durée moyenne de séjour (jours)	1,7	1,5	1,7
Évolution 2014-2015 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGCIS - Réseau Mergoat, module hôtellerie

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands

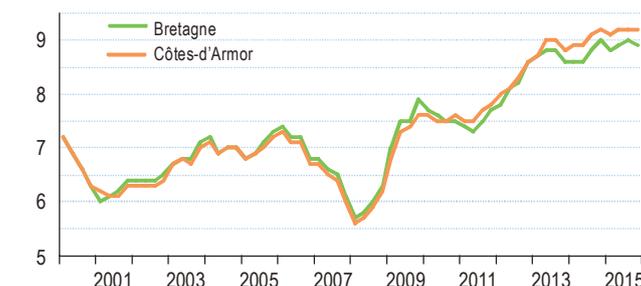


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2015

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	28,7	61,2	35,1
Évolution 2014-2015 (points)	0,7	5,2	1,8
Nuitées totales (milliers)	1 084	749	1 833
Évolution 2014-2015 (%)	-4,4	13,9	2,3
Nuitées étrangères (milliers)	323	158	481
Évolution 2014-2015 (%)	-12,8	24,8	-3,3
Durée moyenne de séjour (jours)	4,1	6,0	4,7
Évolution 2014-2015 (jours)	0,0	0,0	0,1

Source : Insee - DGCIS

Synthèse départementale Finistère

Avec une création nette de 350 emplois en 2015, l'emploi salarié marchand dans le Finistère renoue avec la croissance (+ 0,2 %, soit 350 emplois supplémentaires) après 3 années de baisse. Cette augmentation est la plus faible des quatre départements bretons en raison de fortes pertes d'emplois dans l'industrie (- 850). Les IAA enregistrent un repli, avec notamment la fermeture de Marine Harvest (transformation et conservation de poisson) mais aussi les baisses d'effectifs pour l'entreprise Doux et le groupe Bigard (transformation de viande de volaille). Le secteur de la fabrication d'autres produits industriels détruit également des emplois. Les pertes d'emplois se poursuivent dans la construction (- 200) comme aux niveaux régional et national. À l'instar des autres départements bretons, les services sont créateurs d'emplois (+ 1 400), notamment les secteurs de l'hébergement-restauration, l'intérim, les services aux entreprises et les transports et entreposage. À noter toutefois que le secteur information et communication perd des emplois en 2015.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C augmente de 6,0 % en un an. Comme au niveau régional, les chômeurs de longue durée et les personnes âgées de 50 ans ou plus enregistrent les hausses les plus importantes. Le taux de chômage se situe à 9,2 % de la population active au 4^e trimestre 2015. Il diminue de 0,1 point par rapport à 2014 et est supérieur de 0,3 point au taux régional.

Le Finistère bénéficie du redémarrage régional des logements autorisés avec une hausse de 3,6 % sur un an (Bretagne : + 10,9 %) et également des mises en chantier avec une croissance de 24,9 %, bien supérieure à l'évolution régionale (+ 5,7 %).

La fréquentation dans les campings poursuit sa hausse avec une augmentation du nombre de nuitées de 8,8 % durant la saison. La clientèle étrangère y a été plus présente qu'en moyenne régionale (28,3 % des nuitées contre 24,9 %). Dans les hôtels, le nombre de nuitées augmente de 5,4 % en 2015 (Bretagne : + 5,1 %). Les étrangers ont cependant été moins présents que l'année dernière.

Valérie Molina, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2014

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
Bretagne Angleterre Irlande	1 500 - 1 999	Transports et entreposage	Roscoff
DCNS	1 500 - 1 999	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Brest
Groupe Bigard	1 000 - 1 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Quimperlé
Crédit Mutuel Arkea	1 000 - 1 499	Activités financières et d'assurance	Le Relecq-Kerhuon
Thales Systemes Aeroportes SAS	750 - 999	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Brest
Hopl - Brit Air	750 - 999	Transports et entreposage	Morlaix
Livbag	500 - 749	Industrie chimique	Pont-de-Buis-lès-Quimerch
Ifremer	500 - 749	Recherche-développement scientifique	Plouzané
Le Télégramme	500 - 749	Édition, audiovisuel et diffusion	Morlaix
Doux	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Châteaulin

Source : Insee, Clap 2014 (données provisoires)

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4e trimestre 2015	Glissement annuel		
		2015	2014	Bretagne 2015
Industrie	44,1	-1,9	-0,6	-0,7
IAA	16,3	-2,1	-2,4	-0,1
Cokéfaction et industries extractives	3,5	-0,2	0,0	-0,1
Biens d'équipement	6,5	-1,4	0,9	-0,3
Matériels de transport	0,8	0,1	-5,6	-4,0
Autres produits industriels	17,1	-2,3	0,8	-1,1
Construction	16,7	-1,2	-2,9	-1,4
Tertiaire marchand	122,1	1,2	0,0	1,6
Commerce	40,6	0,1	0,2	0,2
Transport	15,0	1,7	-1,4	1,7
Hébergement	11,7	3,7	0,0	1,9
Information et communication	3,3	-3,5	-3,0	1,2
Services financiers	10,9	1,4	2,6	0,9
Services immobiliers	1,8	0,9	-1,5	2,3
Services aux entreprises	21,4	1,3	-0,3	2,2
Services aux ménages	10,0	1,1	0,8	0,4
Intérim	7,5	3,9	-1,0	8,1
Total	182,9	0,2	-0,4	0,7

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2015, CVS)

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Finistère		Bretagne	
	Décembre 2015	Évolution sur un an (%)	Décembre 2015	Évolution sur un an (%)
Hommes	36,4	5,3	129,7	5,3
Femmes	38,4	6,7	138,2	7,3
Moins de 25 ans	12,0	0,5	43,0	2,4
Entre 25 et 49 ans	45,5	6,1	165,4	6,0
50 ans et plus	17,3	10,0	59,5	10,5
Inscrits depuis un an ou plus	33,4	13,4	118,1	13,1
Ensemble des catégories A, B et C	74,8	6,0	267,9	6,4

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2015	2014	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	2 631	2 424	8,5	0,6
	Collectifs et en résidence	1 369	760	80,1	12,4
	Ensemble	4 000	3 203	24,9	5,7
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	59	21	181,0	76,6
	Ventes	31	30	3,3	7,9
	Prix à l'unité	175 494	188 483	-6,9	1,2
	Collectif				
	Mises en vente	277	645	-57,1	-21,2
Ventes	437	314	39,2	34,2	
Prix au m2	2 825	3 024	-6,6	0,3	

* chiffres provisoires

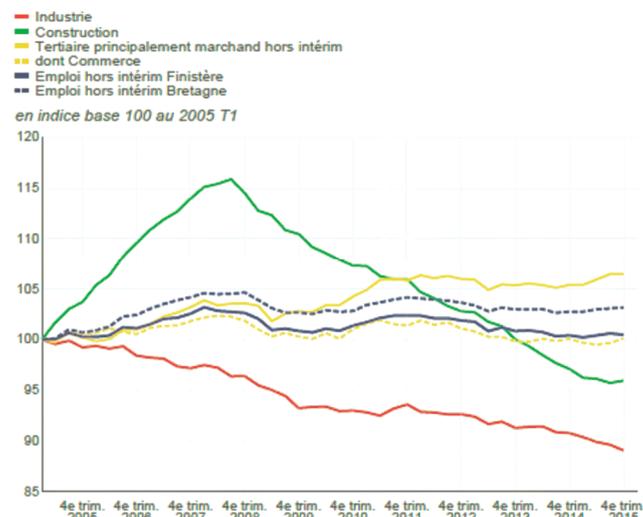
Source : SOeS, Sitadel2 en date de prise en compte

5 L'hôtellerie de tourisme en 2015

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	61,0	44,6	52,2
Évolution 2014-2015 (points)	4,1	3,3	3,7
Nuitées totales (milliers)	1 040	747	1 788
Évolution 2014-2015 (%)	5,0	6,1	5,4
Nuitées étrangères (milliers)	214	74	288
Évolution 2014-2015 (%)	-4,6	1,1	-3,2
Part de clientèle professionnelle (%)	30	57	41
Évolution 2014-2015 (points)	0,8	3,7	2,1
Durée moyenne de séjour (jours)	1,8	1,6	1,7
Évolution 2014-2015 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGCIS - Réseau Mergoat, module hôtellerie

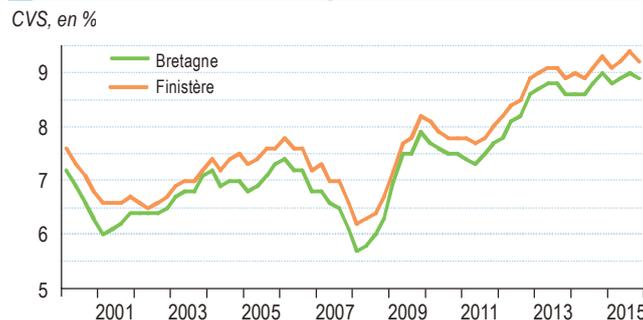
6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2015

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	25,6	55,0	33,8
Évolution 2014-2015 (points)	0,9	2,9	1,8
Nuitées totales (milliers)	1 750	1 985	3 735
Évolution 2014-2015 (%)	0,0	17,9	8,8
Nuitées étrangères (milliers)	574	483	1 057
Évolution 2014-2015 (%)	-7,6	-12,8	-10,1
Durée moyenne de séjour (jours)	4,8	7,3	5,9
Évolution 2014-2015 (jours)	-0,1	0,1	0,0

Source : Insee - DGCIS

Synthèse départementale

Ille-et-Vilaine

En Ille-et-Vilaine, l'emploi salarié marchand continue d'augmenter en 2015 (+ 1,1 %, soit près de 3 000 emplois supplémentaires). Dans ce département, les dynamiques sectorielles de l'emploi sont contrastées, avec des baisses conséquentes dans l'industrie (- 500 emplois), la construction et le commerce, et des fortes hausses dans les services marchands (+ 4 000 emplois). Les difficultés de PSA persistent et le secteur de la fabrication de matériels de transports détruit encore des emplois. C'est le cas également pour la fabrication d'autres produits industriels, notamment dans la maroquinerie à Vitré. Par contre, l'industrie agroalimentaire gagne de nouveau des emplois (+ 100). Dans le secteur des services, l'intérim et les services aux entreprises créent le plus d'emploi (environ 1 500 chacun).

L'Ille-et-Vilaine est toujours le département breton ayant le plus faible taux de chômage : 8,0 % de la population active au 4^e trimestre 2015. Ce taux diminue de 0,2 point en un an et se situe 0,9 point en dessous du taux régional. Pour autant, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C augmente de 6,7 % en un an, soit légèrement plus qu'en moyenne régionale (+ 6,4 %). Comme dans les autres départements bretons, les chômeurs de longue durée et les personnes âgées de 50 ans ou plus enregistrent les hausses les plus importantes.

L'activité dans la construction reprend en Ille-et-Vilaine à un rythme légèrement supérieur au niveau régional avec une hausse sur l'année de 11 % des logements autorisés (Bretagne : + 10,9 %) et de 6,9 % des mises en chantier (Bretagne : + 5,7 %).

La fréquentation dans les campings poursuit sa hausse avec une augmentation du nombre de nuitées de 9,2 % durant la saison. La clientèle étrangère est proportionnellement plus nombreuse dans ce département (43,6 % des nuitées contre 24,9 % en Bretagne). Dans les hôtels, le nombre de nuitées augmente de 3,6 % en 2015 (Bretagne : + 5,1 %). La clientèle étrangère y est en hausse de 6,8 %.

Valérie Molina, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2014

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
Peugeot Citroën Automobile SA	4 000 - 4 999	Fabrication de matériels de transport	Chartres-de-Bretagne
Société Vitreenne d'Abattage	1 000 - 1 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Vitré
Keolis Rennes	750 - 999	Transports et entreposage	Rennes
Société Ouest France	750 - 999	Edition, audiovisuel et diffusion	Rennes
Cooper-Standard France	750 - 999	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	Rennes
Equant France SA	750 - 999	Télécommunications	Cesson-Sévigné
SNCF mobilités	750 - 999	Transports et entreposage	Rennes
Cappgemini Technology Services	750 - 999	Activités informatiques et services d'information	Cesson-Sévigné
Sanden Manufacturing Europe	750 - 999	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Tinténiac
Société des Transports Gautier	500 - 749	Transports et entreposage	Noyal-sur-Vilaine

Source : Insee, Clap 2014 (données provisoires)

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4e trimestre 2015	Glissement annuel		
		2015	2014	Bretagne 2015
Industrie	56,8	-0,9	0,5	-0,7
IAA	18,4	0,6	2,9	-0,1
Cokéfaction et industries extractives	4,9	-0,1	2,7	-0,1
Biens d'équipement	8,2	0,6	1,2	-0,3
Matériels de transport	5,7	-6,1	-6,9	-4,0
Autres produits industriels	19,6	-1,6	-0,1	-1,1
Construction	24,2	-1,0	-2,7	-1,4
Tertiaire marchand	185,4	2,1	0,7	1,6
Commerce	48,9	-0,4	-0,7	0,2
Transport	24,5	1,1	0,0	1,7
Hébergement	14,4	1,1	2,1	1,9
Information et communication	17,6	2,2	0,9	1,2
Services financiers	11,8	-0,2	1,7	0,9
Services immobiliers	3,1	5,0	0,5	2,3
Services aux entreprises	39,4	3,7	1,9	2,2
Services aux ménages	13,4	0,0	2,2	0,4
Intérim	12,3	15,2	0,0	8,1
Total	266,5	1,1	0,4	0,7

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2015, CVS)

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Ille-et-Vilaine		Bretagne	
	Décembre 2015	Évolution sur un an (%)	Décembre 2015	Évolution sur un an (%)
Hommes	39,7	4,9	129,7	5,3
Femmes	41,5	8,5	138,2	7,3
Moins de 25 ans	13,5	2,1	43,0	2,4
Entre 25 et 49 ans	52,4	6,7	165,4	6,0
50 ans ou plus	15,3	11,3	59,5	10,5
Inscrits depuis un an ou plus	34,5	13,4	118,1	13,1
Ensemble des catégories A, B et C	81,1	6,7	267,9	6,4

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2015	2014	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	3 011	3 236	-7,0	0,6
	Collectifs et en résidence	5 512	4 737	16,4	12,4
	Ensemble	8 523	7 973	6,9	5,7
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	133	77	72,7	76,6
	Ventes	118	80	47,5	7,9
	Prix à l'unité	232 652	231 365	0,6	1,2
	Collectif				
	Mises en vente	1 992	2 355	-15,4	-21,2
Ventes	2 534	1 834	38,2	34,2	
Prix au m2	3 295	3 245	1,5	0,3	

* chiffres provisoires

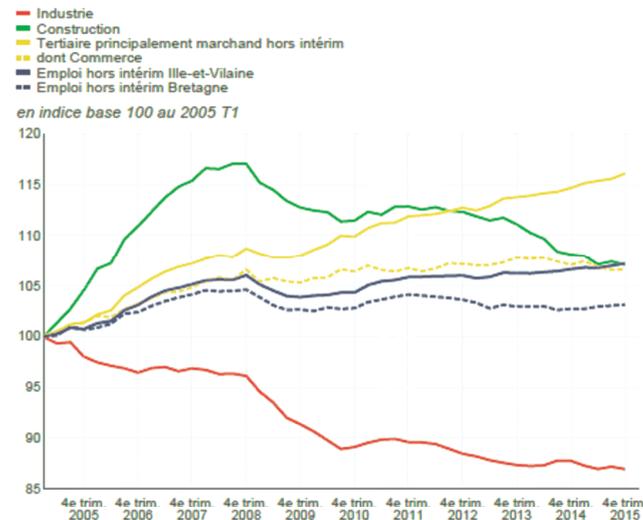
Source : SOeS, Sitade12 en date de prise en compte

5 L'hôtellerie de tourisme en 2015

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	65,1	50,7	56,9
Évolution 2014-2015 (points)	1,9	0,7	1,2
Nuitées totales (milliers)	1 478	1 329	2 807
Évolution 2014-2015 (%)	3,9	3,3	3,6
Nuitées étrangères (milliers)	365	138	503
Évolution 2014-2015 (%)	7,3	5,6	6,8
Part de clientèle professionnelle (%)	35	52	43
Évolution 2014-2015 (points)	-0,3	-3,2	-1,7
Durée moyenne de séjour (jours)	1,7	1,6	1,6
Évolution 2014-2015 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGCS - Réseau Mergoat, module hôtellerie

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands

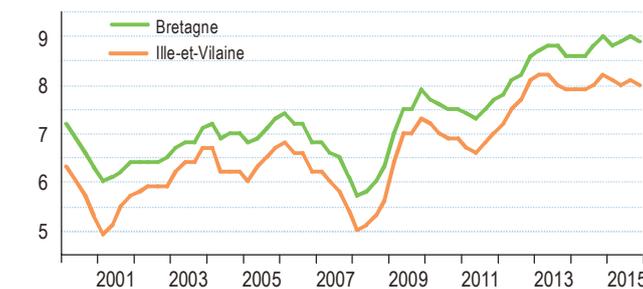


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2015

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	35,2	65,9	43,3
Évolution 2014-2015 (points)	2,1	7,1	3,5
Nuitées totales (milliers)	544	536	1 080
Évolution 2014-2015 (%)	3,6	15,6	9,2
Nuitées étrangères (milliers)	219	251	470
Évolution 2014-2015 (%)	5,1	14,4	9,9
Durée moyenne de séjour (jours)	3,0	5,8	4,0
Évolution 2014-2015 (jours)	-0,1	-0,1	-0,1

Source : Insee - DGCS

Synthèse départementale Morbihan

En 2015, l'emploi salarié marchand dans le Morbihan renoue avec la croissance (+ 0,8 %, soit près de 1 200 emplois supplémentaires) après 3 années de baisse. Les effectifs progressent très légèrement dans l'industrie (+ 0,1 %). Ils diminuent de 50 emplois dans les IAA malgré l'augmentation des effectifs de l'entreprise Mix'Buffet (transformations de légumes). Les emplois baissent également dans la fabrication de matériels de transports mais augmentent dans la fabrication d'autres produits industriels. Comme aux niveaux régional et national, la construction continue de perdre des emplois (- 330). Le secteur tertiaire porte l'essentiel de la hausse avec notamment la création de 500 emplois dans le commerce et de 400 emplois dans l'intérim.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C augmente de 6,6 % en un an. À l'instar des autres départements bretons, les chômeurs de longue durée et les personnes âgées de 50 ans ou plus enregistrent les hausses les plus importantes. Le taux de chômage se situe à 9,5 % de la population active au 4^e trimestre 2015. Il diminue légèrement par rapport à 2014 (- 0,1 point) et est supérieur au taux régional de 0,6 point. Le Morbihan est toujours le département ayant le plus fort taux de chômage de la région.

Le Morbihan bénéficie du redémarrage de la construction avec une hausse sur l'année de 15,5 % des logements autorisés (Bretagne : + 10,9 %). Toutefois, les mises en chantier affichent une baisse dans le département (- 3,5 %) alors que l'évolution est à la hausse au niveau régional (+ 5,7 %). La fréquentation dans les campings poursuit sa hausse avec une augmentation du nombre de nuitées de 4 % durant la saison. La clientèle étrangère est moins présente dans le Morbihan que dans les autres départements bretons (15,3 % des nuitées contre 24,9 % en Bretagne). Dans les hôtels, l'augmentation du nombre de nuitées (+ 6,5 %) est supérieure à celle de la région (+ 5,1 %).

Valérie Molina, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2014

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
DCNS	1 000 - 1 499	Fabrication de matériels de transport	Lorient
Yves Rocher	500 - 749	Industrie chimique	La Gacilly
Cité Marine	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Kervignac
Ronsard	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Bignan
Mix'Buffet	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Guer
Société Bernard	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Moréac
Centre Elaboration des Viandes	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Saint-Jean-Brévelay
Yves Rocher	500 - 749	Industrie chimique	La Gacilly
Josselin Porc Abattage	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Josselin
Michelin	500 - 749	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	Vannes

Source : Insee, Clap 2014 (données provisoires)

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4e trimestre 2015	Glissement annuel		
		2015	2014	Bretagne 2015
Industrie	41,0	0,1	-0,2	-0,7
IAA	17,9	-0,2	0,3	-0,1
Cokéfaction et industries extractives	2,6	0,6	-3,2	-0,1
Biens d'équipement	1,8	-2,2	0,3	-0,3
Matériels de transport	2,5	-2,7	-2,7	-4,0
Autres produits industriels	16,2	1,0	0,0	-1,1
Construction	16,1	-2,0	-3,5	-1,4
Tertiaire marchand	93,7	1,6	-0,7	1,6
Commerce	34,0	1,4	-0,5	0,2
Transport	11,2	1,5	-1,2	1,7
Hébergement	10,1	1,2	-1,2	1,9
Information et communication	2,8	2,7	2,7	1,2
Services financiers	5,3	2,8	0,9	0,9
Services immobiliers	1,7	-0,1	0,2	2,3
Services aux entreprises	15,2	0,4	-1,4	2,2
Services aux ménages	6,8	0,4	-0,6	0,4
Intérim	6,6	6,7	-1,5	8,1
Total	150,7	0,8	-0,9	0,7

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2015, CVS)

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

	Morbihan		Bretagne	
	Décembre 2015	Évolution sur un an (%)	Décembre 2015	Évolution sur un an (%)
Hommes	29,9	5,7	129,7	5,3
Femmes	33,1	7,5	138,2	7,3
Moins de 25 ans	9,9	5,4	43,0	2,4
Entre 25 et 49 ans	38,0	5,4	165,4	6,0
50 ans ou plus	15,1	10,6	59,5	10,5
Inscrits depuis un an ou plus	28,0	13,2	118,1	13,1
Ensemble des catégories A, B et C	63,1	6,6	267,9	6,4

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2015	2014	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	2 595	2 516	3,1	0,6
	Collectifs et en résidence	1 612	1 843	-12,5	12,4
	Ensemble	4 207	4 359	-3,5	5,7
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	62	75	-17,3	76,6
	Ventes	69	91	-24,2	7,9
	Prix à l'unité	215 658	218 302	-1,2	1,2
	Collectif				
	Mises en vente	757	778	-2,7	-21,2
Ventes	758	560	35,4	34,2	
Prix au m2	3 161	3 076	2,8	0,3	

* chiffres provisoires

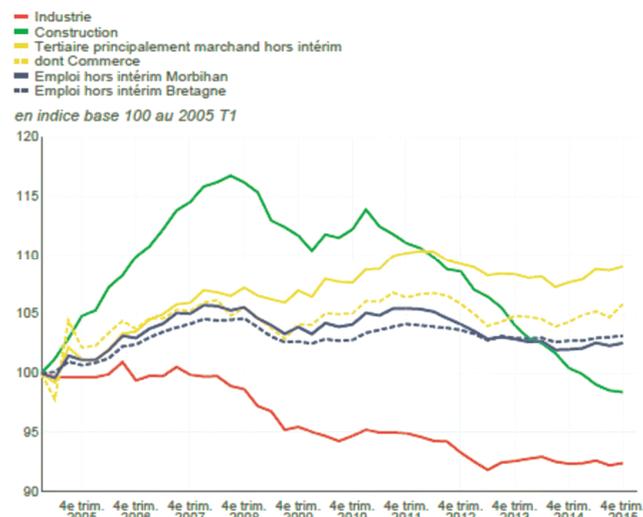
Source : SOeS, Sitadel2 en date de prise en compte

5 L'hôtellerie de tourisme en 2015

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	62,3	41,2	51,0
Évolution 2014-2015 (points)	4,1	2,2	3,0
Nuitées totales (milliers)	1 071	722	1 793
Évolution 2014-2015 (%)	5,6	7,8	6,5
Nuitées étrangères (milliers)	173	52	225
Évolution 2014-2015 (%)	-9,2	-0,6	-7,3
Part de clientèle professionnelle (%)	28	50	37
Évolution 2014-2015 (points)	-1,5	-2,2	-1,6
Durée moyenne de séjour (jours)	1,9	1,7	1,8
Évolution 2014-2015 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGCIS - Réseau Mergoat, module hôtellerie

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2015

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	31,1	58,8	37,9
Évolution 2014-2015 (points)	1,0	2,7	1,6
Nuitées totales (milliers)	2 131	1 569	3 700
Évolution 2014-2015 (%)	1,9	7,0	4,0
Nuitées étrangères (milliers)	405	161	566
Évolution 2014-2015 (%)	5,2	-5,2	2,0
Durée moyenne de séjour (jours)	4,8	6,5	5,4
Évolution 2014-2015 (jours)	-0,1	0,1	0,0

Source : Insee - DGCIS

Pour en savoir plus

Cadrage national

- Les comptes de la Nation en 2015 - Le PIB et le pouvoir d'achat des ménages accélèrent, l'investissement se redresse / Étienne Debauche, Franck Arnaud, Philippe Gallot, Insee ; - Dans : *Insee Première* n° 1597 (2016, mai) - 4 p.

Emploi

- Les marchés locaux du travail en Bretagne : six profils de fonctionnement distincts / Jean-François Hervé et Valérie Molina, Insee ; - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 40 (2016, mai) - 4 p.
- Une répartition plus homogène de l'emploi en Bretagne / Laurent Auzet ; Insee - Tiphaine Vauléon, Stagiaire Insee ; - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 33 (2016, fév.) - 4 p.
- <http://bretagne.directe.gouv.fr/l-Interim-en-Bretagne,11731>

Chômage et politiques d'emploi

- <http://bretagne.directe.gouv.fr/Le-marche-de-l-emploi-en-Bretagne>
- <http://bretagne.directe.gouv.fr/Taux-de-chomage-en-Bretagne>
- <http://bretagne.directe.gouv.fr/Beneficiaires-du-contrat-unique-d>
- Le taux de chômage des hommes dépasse désormais celui des femmes / Carole Helleux, Insee ; - Dans : *Insee Flash Bretagne* n° 12 (2015, déc.) - 2 p.

Démographie d'entreprise

- En 2014, près de 20 000 créations d'entreprises pour cinq profils d'entrepreneurs / Bernard Gestin, Insee et Joël Bodennec, Direccte ; - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 27 (2015, oct.) - 4 p.

RSA

- <https://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/publications/rsa-conjoncture>
- Le RSA en 2014 : une augmentation qui fléchit mais reste soutenue / Antoine LOUBET (Drees) et Vincent Reduron (Cnaf) ; - Dans : *Drees Etudes et résultats* n° 908 (2015 ; mars) - 6 p.

Agriculture

- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>
- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Publication-conjoncturelle>
- Agreste Bretagne -Le 4 pages - Bilan agricole 2015 en Bretagne : Un climat de crise (2016, mai)
- Tableau de l'agriculture bretonne –Édition 2015 / Draaf Bretagne (2016, jan.) - 90 p.

Construction

- <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/statistiques-logements-r213.html>
- En Bretagne, la construction de logements ralentit mais reste supérieure à la hausse du nombre de ménages / Isabelle Baudequin, Michel Rouxel, Insee et Bruno Rul, Dreal ; - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 36 (2016, mars) - 4 p.

Tourisme

- En Bretagne, la dépense touristique s'élève à 6,6 milliards d'euros en 2011 / Jean-François Hervé, Insee et Jessica Viscart, Comité régional du tourisme en Bretagne ; - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 25 (2015, juil.) - 4 p.
- Le tourisme emploie 57 600 personnes en Bretagne / Jean-François Hervé, Insee et Jessica Viscart, Comité régional du tourisme en Bretagne ; - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 24 (2015, juil.) - 4 p.

Transports

- <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/memento-sur-les-transports-en-bretagne-a94.html>
- <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/chiffres-cles-r26.html>

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Allocation Adultes handicapés (AAH)

L'allocation adultes handicapés (AAH) est une prestation non contributive destinée à garantir un minimum de ressources. Cette allocation est accordée, par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, pour une durée de un à cinq ans

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle

Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est

de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept

« BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons

internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux

concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le revenu de solidarité active (RSA) est attribué aux foyers qui remplissent certaines conditions administratives et dont les ressources, actualisées chaque trimestre, sont inférieures à un plafond qui dépend de la configuration familiale et de la situation vis à vis du marché du travail. Le montant du RSA est calculé en complétant les ressources du foyer (prestations familiales, revenus d'activité...) jusqu'à concurrence d'un plafond. Deux types d'allocataires peuvent percevoir cette prestation :

- les personnes dépourvues de revenus professionnels vont bénéficier du RSA socle, qui peut être majoré pendant une période déterminée pour les personnes isolées ;
- les personnes avec des revenus professionnels vont bénéficier du RSA activité. Seule une fraction (62 %) de leurs revenus professionnels est prise en compte pour le calcul de la prestation.

Trois catégories d'allocataires peuvent alors être distinguées :

- les foyers bénéficiaires du RSA socle seulement qui n'ont pas de revenus d'activité, ou bien qui sont en période de cumul intégral. Pour ces derniers, l'ensemble de leurs revenus d'activité est neutralisé pendant les trois mois qui suivent la reprise d'emploi ;
- les foyers bénéficiaires du RSA socle et activité qui ont de faibles revenus et dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire ;
- les foyers bénéficiaires du RSA activité seulement qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Une autre distinction peut être effectuée entre les bénéficiaires d'une majoration pour isolement et ceux qui perçoivent du RSA non majoré.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de Bretagne

Contribution Banque de France
Direccte
Draaf
Dreal

Directeur de publication Olivier Biau

Rédacteur en chef Jean-Marc Lardoux

Auteurs Valérie Molina (Insee)

Hervé Bovi (Insee)
Linda Deschamps (Draaf)
Luc Goutard (Direccte)
Jean-François Hervé (Insee)
Pascal Lauzier (Dreal)
Bruno Rul (Dreal)
Camille Sutter (Insee)

Bureau de presse Geneviève Riézou

© Insee 2016

Insee Conjoncture

Bretagne

Bilan économique 2015

2015 : année de reprise en Bretagne
malgré quelques points noirs

Les perspectives encourageantes observées début 2015 se sont confirmées. L'emploi redémarre en Bretagne et les indicateurs conjoncturels pour la démographie d'entreprises, la construction et le tourisme sont mieux orientés qu'en moyenne nationale. Toutefois, quelques points noirs subsistent avec des secteurs d'activité toujours en difficulté face à l'emploi, une demande d'emploi qui a continué de croître et une crise agricole qui s'est poursuivie.

Conjoncture n° 10
Mai 2016

ISSN 2416-9110

Insee Bretagne

36 place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES cedex

Directeur de la publication :

Olivier Biau

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

© Insee 2016

